

Débat public
Montagne d'Or
du 7 mars au 7 juillet 2018

Compte-rendu intégral
Atelier n°5
Effets potentiels sur le développement économique et
social de la Guyane
du jeudi 24 mai 2018 à Saint-Laurent-du-Maroni

SALLE / ADRESSE :	Grand chapiteau municipal Saint-Laurent-du-Maroni
PARTICIPANTS :	35 personnes
DÉBUT > FIN :	18 h 15 à 21 h 30
QUESTIONS-RÉPONSES :	34 questions et prises de parole

Membres de la Commission particulière du débat public :

Roland PEYLET, Président

Victor BANTIFO

Éric HERMANN

Maître d'ouvrage

Christian CLAUDON, directeur du développement, Montagne d'Or

Alex GUEZ, directeur des affaires réglementaires, Montagne d'Or

Michel JEBRAK, directeur de la formation, Montagne d'Or

Invités

Fabien RAYNAUD, FedomG (Fédération des opérateurs miniers de Guyane)

La séance est ouverte à 18 h 15.

Victor BANTIFO

Nous allons commencer, s'il vous plaît...

Tout d'abord, merci à tous d'être présents pour ce dernier atelier à Saint-Laurent-du-Maroni. Cet atelier thématique sera consacré à l'effet potentiel sur le développement économique et social de ce projet sur la Guyane. Comme vous pouvez le voir sur l'écran, la réunion va débiter par la présentation de la compagnie minière, en trente minutes, puis un représentant de la FedomG viendra expliquer le contexte guyanais, ensuite présentation d'un film de 5 min environ par M. MILKATCHE, que vous connaissez certainement. Puis nous passerons la parole au public pour une discussion d'environ 30 min. Le deuxième point de la soirée portera sur les questions énergétiques, la CMO expliquera cet aspect pendant 20 min puis nous passerons aux questions du public. Le prochain atelier se tiendra à Cayenne le 16 juin, à 9 h. Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site du débat public.

Avant de commencer, je rappelle les règles du débat. Si vous ne souhaitez pas être filmé lors de ce débat, merci de le signaler pour que l'assistance puisse le savoir. Je souhaite que les questions posées soient précises, claires et évoquez notamment vos sources. Je tiens à ce que ce débat se tienne dans le respect mutuel, et qu'on puisse être entendu. S'il n'y a pas d'observation du public ou de la compagnie au préalable, sur ce déroulé de la soirée, je vais pouvoir laisser la parole à la compagnie...

Philippe LAMBOLEY

Bonjour, je suis l'un des 600 porte-parole de AmaZone à Défendre. Je voudrais juste faire un point préliminaire sur le déroulé des débats depuis le début. Nous considérons que le débat est quelque peu confisqué par la Montagne d'or, au début avec ruse, avec une simple accumulation de documents plus ou moins compréhensibles par la population, c'était astucieux, la ficelle est un peu grosse, mais enfin... En revanche, ensuite, la compagnie a juste décidé de sécher une réunion importante, à laquelle elle devait se rendre. Voilà de quoi interloquer, et cela a perturbé le débat, les chefs coutumiers sont venus s'exprimer ici. Donc, on a un peu de mal à répondre aux assertions de ces gens-là, et on aimerait bien, pour le coup, que l'accumulation de données soit effectivement brève et concise, y compris de la part de la Montagne d'or. Merci.

Victor BANTIFO

Merci monsieur. Avant de poursuivre, quand vous prenez la parole, merci de vous présenter et de vous lever, c'est important pour la caméra. Président, vous avez quelque chose à ajouter, non ? Nous allons pouvoir entrer dans le vif du sujet alors.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Merci M. le Président, merci à tous d'être ici une fois de plus ce soir, je dis « une fois de plus », ce n'est pas un reproche, au contraire. Certes, c'est un peu disséminé ce soir, on le regrette, j'espère que d'autres personnes vont peut-être arriver... Quoi qu'il en soit, le débat sera ouvert, nous ferons en sorte de répondre à toutes vos questions. Si on n'y répond pas de façon intelligible pour vous, la première fois, on sera amené à répondre peut-être de manière différente. Mais l'objectif que nous avons ce soir, comme les autres jours, c'est de faire en sorte que vous repartiez avec le maximum d'information.

Nous avons deux sujets à traiter ce soir, les retombées sur le territoire et l'énergie.

[Diffusion d'une vidéo de présentation de la Compagnie de la Montagne d'Or et de son projet.]

Quelques rappels sur l'activité minière en Guyane. On a ajouté aujourd'hui à nos présentations un certain nombre de précisions, directement issues des questions que vous avez posées ou des commentaires que vous avez pu faire, qui laissaient supposer que les présentations ou les informations qu'on vous donnait, ne vous donnaient pas satisfaction, à la fois dans leurs contenus, dans leurs niveaux de précision, ou dans leur étendue. Donc, nous avons expliqué à plusieurs reprises que toutes les informations n'étaient pas aujourd'hui à notre disposition, et il était utile

pour nous de revenir en arrière, et d'expliquer quel était le processus de développement de ce projet minier.

La première étape s'est déroulée, qui consistait à identifier le potentiel de ressources, avant de lancer des opérations d'opération ou de forage qui sont longues et coûteuses. Donc, il fallait commencer par cette grande approche pour savoir quelle était la masse disponible en matière de ressource aurifère.

Ce travail se fait « à grande maille », avec un niveau de précision estimé entre 50 % et 60 %, cela nous suffit pour déterminer s'il y a un potentiel et si l'on doit poursuivre. Si, effectivement, on arrivait à 50 % d'évaluation de ce qu'on estimait, et qu'on n'a pas les informations suffisantes, ça ne veut vraisemblablement pas dire que ça ne présente pas d'intérêt. Donc, c'est une première opération. Grosso modo, dans le cadre qui nous occupe, cette première étape a duré entre quatre ans et cinq ans.

L'étape n° 2, en admettant que l'étape n° 1 ait été franchie, c'est la caractérisation du gisement. Quel est son volume ? Quel est son intérêt, quelle est sa structure ? Et pour cela il faut faire des forages, ce sont des opérations longues, coûteuses, difficiles à mettre en œuvre. En revanche, suite à ces forages, on obtient un niveau de précision qui est de 70 % à 80 %. Dans le cas qui nous intéresse, cette opération a duré à peu près une quinzaine d'années, donc les étapes 1 et 2 ont duré vingt ans. Vingt ans calendaires, ce qui ne veut pas dire qu'elles se sont déroulées avec la même intensité pendant ces vingt années. Il y a eu des interruptions, des recherches complémentaires, bref, ce n'est pas une science exacte, il y a eu des hauts et des bas. Mais on est arrivé aujourd'hui à peu près à la vingtième année de démarrage des activités.

Et donc, on a signalé où se situait le débat public dans ce *process*. Le débat public est à la fin de cette étape n° 2, qui s'est clôturée par une étude qui a été mise en ligne, la BFS, pour *Banking Feasibility Study*, qui a rassemblé en quelques 500 pages l'essentiel des éléments qui ont été collectés pendant ces 20 années de travail. Maintenant s'ouvre l'étape n° 3 : les études de faisabilité avancées, les détails budgétaires en matière d'investissement, etc., et là on devrait arriver, c'est la norme, à un niveau de précision de 90 %. Si je reviens là-dessus, c'est pour que vous compreniez mieux que 100 % de l'information aujourd'hui, avec 90 % de précision, ce n'est pas disponible, et que cela nécessitera l'étape suivante.

D'où la proposition qui avait été faite lors de notre dernière réunion, hier : il serait peut-être nécessaire de poursuivre ces échanges pendant cette étape n° 3, de manière à ce que la continuité des informations puisse vous être fournie.

Voilà, j'espère que cette précision vous permettra d'avancer.

M. MILKATCHE, habitant de la forêt guyanaise

Justement, je vous ai posé sur le site une question, la question n° 76. C'est pour reprendre la question n° 51, où vous dites que vous allez consulter le BFC, mais en fait ce texte est en anglais. Si vous voulez vraiment être compréhensible par les Guyanais, il aurait été bon de le traduire. Mais je n'ai toujours pas de réponse à cette question. Donc pourquoi vous ne l'avez pas traduit en français dès le départ ? Et pourquoi ma question n'a toujours pas trouvé de réponse, alors que cela fait trois semaines que je l'ai posée ? Pourquoi vous n'y avez toujours pas pensé, pourquoi vous ne l'avez toujours pas fait, sachant que, comme vous le dites, il y a des défauts de compréhension entre vous et la population ? Merci. *[Applaudissements]*

Victor BANTIFO

Une réponse à cela, par rapport à la traduction ? M. GUEZ ?

Alex GUEZ, directeur des affaires réglementaires

Simplement, pour préciser que la réponse a été publiée. Je vais vous la lire : « *La BFS est un document de travail entre spécialistes, dans un secteur d'activité où la langue de travail est l'anglais. Composée de rapports et d'études, elle comporte plus de 3 600 pages et constitue une référence pour le projet. Bien entendu, de nombreuses sections ont été traduites en français, et adaptées à l'information du public, pour produire plusieurs documents, comme le dossier du maître d'ouvrage, des fiches thématiques, et la documentation liée à l'état initial du milieu. Ils sont publiés sur le site du débat public, montagnedor.debatpublic.fr.* » Je vous remercie.

Victor BANTIFO

Dans la phase des questions, nous irons plus loin sur ce sujet.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Merci M. le Président, je voudrais apporter également une information complémentaire. Dans les présentations antérieures, vous vous souviendrez qu'on avait présenté le compte d'exploitation prévisionnel du projet Montagne d'or, avec un chiffre d'affaires d'à peu près 3 Md€, un résultat d'à peu près 630 M€, et dans la salle il y avait des questions sur ce taux de rentabilité et sur ce niveau de rentabilité. Pour certains, ce niveau de rentabilité est faible et risque de remettre en question le projet, et pour d'autres, c'est beaucoup trop pour un projet industriel de ce type.

Donc, pour compléter cette information, on a recherché dans les statistiques existantes aujourd'hui, qui sont de 2015, réalisées par le cabinet spécialisé PriceWaterhouseCoopers, que tout le monde connaît. Ce sont des données qui illustrent les taux de profit des entreprises minières actuellement. Nous, nous sommes à un taux de profit de 20 %, c'est celui que nous avons surligné en bleu, vous le voyez, c'est plutôt un taux moyen, par rapport à l'ouverture des taux que vous avez sur le graphique. Voilà, c'est une information qui vous permet de situer, non pas une valeur absolue, mais une relativité de cette valeur dans un ensemble d'activité minière. Vous avez là, *grosso modo*, les 30 ou 40 plus grosses entreprises minières mondiales, qui ont affiché ces résultats.

On avait également évoqué, dans la présentation qui avait été faite du compte d'exploitation, le taux prévisionnel qui avait été retenu, de 1 250 \$ l'once d'or, pour déterminer ce niveau de rentabilité. Là aussi, j'ai voulu ressortir quelques statistiques, pour vous donner des précisions. L'étude de faisabilité, qu'on évoquait tout à l'heure, a commencé en 2014. Elle s'est terminée à la mi-2017, en avril, pour être publiée en juin 2017. En 2014, l'or était 1 250 \$ l'once, en 2017, il était revenu à 1 250 \$ l'once, et c'est un coup de chance monumental, parce qu'entre temps il y a eu des variations énormes, à la baisse comme à la hausse. Tout cela pour dire que deux valeurs prises, égales, à trois ans d'intervalle, cela ne signifie pas qu'entre temps il n'y a pas eu des variations importantes du cours. Voilà, pour essayer de vous expliquer un peu les mécanismes qui font qu'aujourd'hui, il se trouve qu'on a eu plutôt raison de faire une étude de faisabilité fondée sur une base de 1 250 \$ l'once. Cela ne durera peut-être pas, mais aujourd'hui, c'est à peu près le cours de l'or.

On va revenir rapidement sur des chiffres, mais vraiment je ne voudrais pas y passer beaucoup de temps. Le président m'a donné 30 min pour faire cette présentation, et je ne voudrais pas déborder trop. Ce sont des chiffres que vous avez déjà eus. En phase de construction de 200 emplois directs, liés à la préparation de la fosse, pendant 12 ans 750 emplois directs créés, qui se répartissent pour 14 % dans la base vie, 15 % dans l'administration, 15 % dans l'usine et 56 % pour l'exploitation minière. Voilà, je passe vite là-dessus, s'il y a des questions après, on y reviendra bien volontiers.

Quelles sont les retombées sur le territoire ? D'abord, il y a bien évidemment les rémunérations des emplois directs, les rémunérations des 750 employés : pour la mine, cela représente 244 M€, pour la partie traitements, c'est-à-dire l'usine, 54 M€, pour les services généraux 63 M€, c'est-à-dire 361 M€, et j'ajoute que ce sont les salaires et les charges, donc y compris 80 M€ de charges et de cotisations sociales.

Une précision : il y a eu beaucoup de questions sur les emplois directs et indirects et les emplois induits, c'est vrai que ce n'est pas une notion très simple à dégager. Les emplois directs, tout le monde voit ce que c'est, les employés payés directement par l'entreprise, c'est assez clair. Les emplois indirects, ce sont les emplois qui sont confiés à des sous-traitants, à d'autres opérateurs : la logistique du chantier, les fournitures de matériaux, les contrats de service, etc. Là, on voit aussi à peu près ce que c'est, et l'activité minière fait beaucoup de sous-traitance, vous avez des mineurs dans la salle, ils savent ce que coûte la sous-traitance. Les emplois induits, c'est quelque chose de tout à fait différent, ce sont des emplois qui sont générés par les revenus des emplois indirects réintroduits dans l'économie à travers la consommation. C'est-à-dire que ces marchés de sous-traitance vont déboucher, bien évidemment, sur de la création d'emploi, ou sur des prestations de service, ces prestations de service vont donner lieu à une rémunération, cette rémunération va donner lieu à des disponibilités financières, ces disponibilités financières vont se répartir entre une consommation et une épargne, et en fonction des coefficients, une part plus ou moins importante sera destinée à la consommation ou à l'épargne. Voilà ce que représente ce qu'on appelle « la part des revenus des emplois induits ».

Maintenant, il y a eu des questions sur la façon dont on pouvait estimer le nombre d'emplois indirects et induits, à partir des emplois directs ; et cela je le comprends tout à fait, c'est un problème qui se pose régulièrement. Il existe beaucoup d'études, beaucoup de statistiques, j'ai pris la plus récente, et celle qui me semble la plus simple, pour essayer d'expliquer comment nous avons obtenu ce résultat.

Ce tableau est issu d'un tableau qui a été publié récemment par IFC, la Société Financière Internationale. C'est une filiale de la Banque Mondiale, une organisation financière internationale tout à fait spécifique : elle ne finance pas les entreprises, elle finance les Etats et leur développement, en particulier le développement des infrastructures des États. C'est une institution qui a une histoire un peu particulière, la Banque Mondiale a été créée dans le cadre des accords de Bretton Woods, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, à un moment crucial pour redémarrer les économies qui avaient été en guerre. Et c'est la Banque Mondiale qui avait mis en place l'essentiel des financements qui ont permis de redresser l'Europe, et bien évidemment certains pays en guerre en Asie. Après la fin de la guerre, on a estimé qu'elle rendait un service d'aide au développement, et elle a donc continué d'exister. Mais elle ne prête toujours qu'aux États, et elle a créé une filiale, la SFI, qui, elle, fait de l'aide au développement pour les entreprises. Voilà pour vous situer un peu le paysage, pour que vous voyiez un peu d'où viennent ces sources.

Pour appuyer leur sélection des projets qu'ils souhaitent financer ou pas, ils produisent un nombre important de statistiques, tous les ans, sur différents sujets. Et parmi ces statistiques, ils produisent un état de l'économie des différents secteurs d'activité. Donc, sur le tableau présenté, vous voyez que, dans la colonne de gauche, on parle de l'agriculture, des mines, des services financiers, pétrole, gaz, hôtellerie, commerces et cimenterie. Ensuite, dans les colonnes qui vont suivre, ce sont le nombre d'emplois créés, directs et indirects, et induits, dans l'économie, pour chaque emploi direct dans les différents secteurs. Prenons le premier chiffre : dans l'agriculture au Chili, pour un emploi direct créé, il y a 1,2 emplois indirects et induits créés. Vous vous en doutez, le taux d'emplois indirects et induits est assez dépendant du facteur d'industrialisation du secteur considéré. Il va de soi que dans les secteurs industriels les plus mécanisés, on a une répercussion de création d'emplois plus faible que dans les secteurs ou les pays les moins industrialisés. Et c'est ce qui se reflète dans ce tableau.

Dans le secteur minier, en Écosse, pour un emploi direct créé, on n'a que 2,5 emplois indirects et induits créés. Alors, c'est un cas particulier, quand on parle de la mine en Écosse, c'est du minier offshore, donc la comparaison avec d'autres secteurs miniers est franchement hasardeuse, ça ne vaut pas le coup de la retenir. Sur les États-Unis, on voit que pour 1 emploi direct créé, on a 5 emplois indirects et induits créés. C'est le chiffre qu'on a retenu dans notre cas, parce que c'est un pays industrialisé, ce sont des mines dont les caractéristiques peuvent être comparables à Montagne d'Or, et donc c'est une bonne indication pour nous. Au Chili, on a aussi un secteur minier développé, fonctionnant un peu selon des normes assez mécanisées, et là on a 7 emplois créés. Et puis, pour vous montrer le niveau d'écart qui pouvait exister dans ce dispositif, si on regarde le Ghana, pour 1 emploi direct créé, on a 28 emplois indirects ou induits créés, simplement parce que ce sont des secteurs d'activité très manuels, très peu mécanisés.

Donc, pour faire notre calcul, nous avons estimé que le coefficient 1 pour 5, compte tenu de la mine que nous faisons, est un peu élevé, et on a retenu un coefficient 4. Cela veut dire donc que pour 750 emplois directs, on obtient 3 000 emplois indirects et induits, auxquels s'ajoutent les 750, donc 3 750 emplois directs, indirects et induits.

On a vu que les emplois directs allaient générer 380 M€ de revenus sur 12 ans. Les revenus perçus, selon le même calcul, sur les emplois indirects et induits, cela représente 1,71 Md€, répartis entre 864 M€ de revenus nets et 207 M€ de cotisations sociales. Les cotisations sociales, dans une situation comme celle des cotisations sociales en Guyane, c'est quelque chose d'important. Pour les caisses de Sécurité sociale en Guyane, ce sont des recettes qui sont non négligeables, dans une situation qui est parfois difficile. Le chiffre me semble un peu faible, à titre personnel. Il est calculé sur la base de 2 000 € par mois en moyenne pendant 12 ans, je pense que ce sera sans doute un peu supérieur.

Les dépenses de fonctionnement vont aller alimenter la sous-traitance que nous évoquons tout à l'heure. Ces chiffres-là, on a essayé de le sectoriser, on va dépenser 444 M€ dans l'énergie, au sens large du terme : carburants, électricité, fluides... Les consommables représentent 426 M€ (du papier à lettres aux hydrocarbures), les services atteignent 258 M€ (bureaux d'études, consultants,

sociétés de forage) et incluent une part de services généraux pour ce qu'on appelle l'action sociale, c'est-à-dire l'accompagnement de certaines filières d'activité qui pourraient avoir des besoins en termes de structuration, agriculture par exemple. Donc, la sous-traitance, pendant 12 ans, représente 1,128 Md€.

Sur les retombées fiscales, je pense qu'il est important qu'on se comprenne bien. J'ai pris soin de préciser que « *sous réserve du maintien au-delà du 1^{er} janvier 2020 des dispositions fiscales actuelles relatives au crédit d'impôt et au maintien au-delà du 1^{er} janvier 2023 des dispositions fiscales actuelles relatives à l'impôt sur les sociétés* », les chiffres qui sont affichés dans le tableau seront atteints. Mais, il faut que vous le sachiez, le dispositif de crédit d'impôt, aujourd'hui, s'arrête au 31 décembre 2019. C'est-à-dire qu'au 1^{er} janvier 2020, on ne sait pas si ce dispositif sera prolongé, s'il sera annulé ou modifié. Je ne peux vous donner que des idées personnelles là-dessus, je n'ai pas de confiance de qui que ce soit. Compte tenu des besoins dans les départements d'outre-mer, je ne pense pas que l'État puisse un jour, de cette façon un peu brutale, supprimer le crédit d'impôt. C'est ma vision aujourd'hui, et il faut que vous la preniez pour ce qu'elle est. Si cette suppression n'a pas lieu, l'hypothèse diamétralement inverse est de maintenir le crédit d'impôt dans les dispositions juridiques et fiscales actuelles. Je ne sais pas si vous voyez cela comme ça, mais je pense que, compte tenu du mouvement impulsé par le gouvernement Macron, je ne vois pas laisser en l'état une disposition fiscale, sans avoir envie, à un moment donné, d'y apporter des modifications.

Donc, j'ai tendance à croire qu'on est plutôt dans une situation intermédiaire, où l'État va conserver le dispositif de crédit d'impôt, va apporter des aménagements, peut-être dans la durée, peut-être dans le périmètre de ce qui va être admis au crédit d'impôt, peut-être dans les taux appliqués, mais je pense qu'il y aura une révision de ce dispositif. Et s'il y a une révision de ce dispositif, dont on ne connaît pas le contenu aujourd'hui, alors ce chiffre de 177 M€ est valable seulement jusqu'au 1^{er} janvier 2020. Après, cela nécessitera un nouveau calcul. Il en va de même pour le chiffre de 191 M€, là, il est possible qu'il soit modifié avant, on n'est pas dans le cadre d'une loi comme la loi sur le crédit d'impôt, on est dans un cadre réglementaire différent, et là, à tout moment, l'État peut décider de faire varier l'impôt sur les sociétés. Vous écoutez la télévision comme moi, c'est un thème récurrent de revenir sur l'évolution de l'impôt sur les sociétés.

Donc voilà, il faut prendre ces chiffres aujourd'hui pour conclure dans l'état de la réglementation actuelle. Donc, on se retrouve avec un impôt sur les bénéficiaires estimé à 191 M€ et des taxes sur le carburant estimées à 92 M€. Là aussi, ces taxes sur les carburants sont fixées par les collectivités territoriales de Guyane, elles sont ce qu'elles sont aujourd'hui, de l'ordre de 660 € pour un kilo d'or, c'est la taxation aujourd'hui. Qui peut dire quelle sera la décision de la CPG pour les exercices futurs ? Personne. Nous considérons qu'il faut bien faire une prévision, et nous la faisons sur le taux existant, et on verra son évolution.

On a d'autres taxes, sur la solidarité, l'apprentissage, la formation professionnelle, la construction, le handicap, le foncier, etc. J'ai indiqué qu'elles étaient estimées à 70 M€. Alors, je sais que les puristes ne vont pas être contents, parce que c'est une estimation alors qu'on est dans des schémas assez arithmétiques. Sauf qu'il y a des éléments de ce calcul, aujourd'hui, qu'on ne peut pas déterminer. Par exemple, la taxe sur la construction : les Guyanais savent bien qu'elle est basée sur la valeur locative d'un bien. Quand vous avez une maison à Cayenne ou un appartement à Rémire Montjoly, l'administration fiscale est capable de calculer la valeur locative du bien et de vous taxer en conséquence. Quand vous avez construit un site minier, qui n'a pas d'équivalent en Guyane, et pour lequel la base de calcul de sa valeur locative est assez difficile à calculer – qui va louer un site minier en entier avec une base vie et des infrastructures ? Quand on est en métropole, on peut récupérer des exemples, un hypermarché s'est construit avec telle surface et tel chiffre d'affaires, on peut déterminer sa valeur locative et la taxe sur la construction. Malheureusement, en Guyane, on n'a pas ce référentiel. Je suis allé voir l'administration fiscale, j'ai demandé quelle était l'estimation sur laquelle on pouvait s'appuyer, ils m'ont donné une estimation, et je l'ai intégrée dans le calcul. Cette estimation n'est écrite nulle part, ce n'est pas un engagement, elle peut aussi évoluer.

Donc, le tout conduit donc à un total estimé à 420 M€ de retombées fiscales directes. Les retombées fiscales indirectes, et je vais aller très vite là-dessus, seront calculées lors de la phase n° 3, la dernière phase, par un cabinet d'audit spécialisé dans les domaines fiscaux et sociaux. Donc, ce que l'on sait aujourd'hui, c'est que les retombées sociales, c'est-à-dire les cotisations sociales sur les emplois indirects, sur la base de 1,100 Md€, seront de 207 M€, c'est ce qui va

directement à la CAF. Pour toutes les autres rubriques, on a donné les éléments à un bureau d'étude spécialisé, qui devra compléter les informations.

On a parlé à plusieurs reprises de cette intégration d'un projet industriel comme Montagne d'Or dans le tissu économique guyanais. Quand on parle d'intégration, on pense à deux types, et d'abord à l'intégration verticale : nous sommes une entreprise minière, nous appartenons à la Fedom, et nous sommes donc, dans cette fédération, les partenaires naturels de toutes les entreprises minières, quelles que soient leur taille, et au-delà des entreprises minières, des activités périphériques des entreprises minières, les sous-traitants, etc. Donc, on a veillé à la qualité de cette intégration vis-à-vis du secteur minier. Là, je ne suis pas un spécialiste, on a dans la salle un représentant de la Fedom, à qui on pourrait proposer de développer ce point, si M. le Président en est d'accord.

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

Oui, pas de problème, il vous reste une dizaine de minutes.

Fabien RAYNAUD, FedomG

La fédération des opérateurs miniers de Guyane regroupe 50 entreprises, 600 emplois directs et environ 1 800 emplois indirects, bien entendu ce chiffre est toujours assez compliqué à déterminer.

La FedomG, se sont donc des entreprises qui travaillent, dans un cadre minier légal, un code minier déterminé, il y a des zones en Guyane où on a le droit de travailler, d'autres où on n'a pas le droit de travailler. Les grands axes de développement de la Fedom : on travaille depuis longtemps sur le développement d'une école technique, avec différents emplois qui seront les mêmes que CMO. Il est évident qu'une entreprise comme CMO nous permettrait d'accélérer, d'amplifier ou en tout cas d'avoir une école plus importante, avec des métiers peut-être un peu plus élaborés. Pour cette école, on travaille également avec d'autres secteurs d'activité, puisque beaucoup de métiers sont en manque, comme les opérateurs d'engins, les soudeurs-chaudronniers, les mécaniciens d'engins de TP, et la métropole souffre aussi de ce manque. On peut aussi aller beaucoup plus loin, sur l'agriculture notamment, avec des tracteurs, des outils, etc.

Ensuite, on aura bien sûr, et pour nous c'est très important, une mutualisation de certaines sources d'information et d'expertise. Il y aura certainement des études qui seront faites que nous-mêmes, nous ne saurions pas forcément faire, et qui nous permettraient d'évoluer plus rapidement vers ce que l'on veut : l'amélioration de nos techniques de travail, des conditions de la gestion de l'environnement, des retombées par rapport à une meilleure productivité, améliorer une certaine rentabilité qui peut être utilisée, non pas uniquement pour récupérer tous les bénéfices, mais justement pour encore s'améliorer. C'est la démarche que la Fedom poursuit aujourd'hui depuis une dizaine d'années, et qui a permis de créer notamment le PTMG, mais aussi la grappe ORkidé, il y en a très peu en métropole, qui permet de mener des actions pour la valorisation de l'activité minière. Je comprends bien sûr qu'il y a des opposants complets à l'activité minière, mais nous, on est là, on existe, on fait partie du tissu industriel, on fait vivre une partie des personnes qui vivent ici, et en tout cas on essaie d'œuvrer vers une amélioration de ce qu'on fait.

Ensuite, une utilisation de certains moyens logistiques : cela s'adressera, je pense, principalement, aux gens qui exploitent du côté de Paul Isnard, puisque bien sûr l'accès ne sera pas celui qui existe aujourd'hui, qui est assez difficile. Et aussi certains équipements, on en discute avec CMO, mais aussi avec d'autres personnes. On a en Guyane un certain nombre de soucis sur des technicités dont on a besoin aujourd'hui, par exemple ces engins entièrement électroniques, qui polluent beaucoup moins, mais qui tombent parfois en panne, et nous ne sommes pas forcément outillés et formés pour les réparer. D'où l'idée de l'école, mais Montagne d'Or est aussi au top sur la gestion de ces outils, toutes les grandes mines mondiales le sont. Et nous pensons qu'en collaboration avec eux on va pouvoir mutualiser et se servir de leur expérience pour progresser dans ce domaine. Mais pas seulement nous, ce sera aussi les TP, les carrières, enfin tout ce qui participe au développement des activités primaires, et certaines secondaires, de la Guyane.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Merci beaucoup. Je suis désolé, j'ai déjà un peu dépassé mon temps de parole, mais je ne veux pas passer outre quelques points importants. Je vais essayer d'aller un peu plus vite...

J'ai parlé de cette intégration verticale, avec la filière minière, et la filière vous a expliqué ce qu'elle en attendait. Maintenant, il y a une autre forme d'intégration, plus complexe pour nous, c'est

l'intégration horizontale. Un projet minier de cette ampleur ne peut absolument pas vivre en autarcie ; ceux qui connaissent le secteur minier dans cette salle, et ils sont nombreux, savent qu'un outil industriel de cette dimension doit être entouré d'un tissu économique de sous-traitants, de fournisseurs, de prestataires, performants et réactifs, formés, qui accompagnent tout le développement du projet, et qui ensuite sont les véritables supports et soutiens à un projet de cette nature.

Ce n'est pas une spécialité minière, si vous êtes dans l'industrie cimentière par exemple, c'est pareil, une cimenterie, c'est quelque chose qui se développe avec un périmètre extrêmement important de sous-traitants et de co-traitants. Donc ce n'est pas une spécialité minière, mais il faut en tenir compte.

Il y a un engagement que nous avons pris : accompagner ces filières dans leur structuration, leur organisation, et éventuellement leurs investissements. J'ai choisi ici, de façon un peu arbitraire, d'évoquer le cas de filières qui sont peut-être un peu atypiques, les filières agricoles et agroalimentaires.

La base vie, c'est à peu près 480 personnes par jour, soit 1 500 repas sur 24 heures. On a de la chance, on est au bout d'une piste, et à l'autre bout de la piste il y a des projets de développement de l'agriculture, qui ont tendance à se préciser. Nous travaillons depuis déjà un bout de temps avec les représentants du secteur agricole, les interprofessions et la Chambre d'Agriculture, et tous les autres acteurs agricoles qui voudraient s'intéresser à ce développement. Donc, notre rôle va aussi consister à les accompagner dans le développement vers lequel ils veulent se tourner : diversification, conservation, stockage, chaîne du froid, transport... Il y a diverses façons, pour eux, de se développer, et il est possible qu'ils n'aient pas, techniquement, les moyens ni les compétences de le faire, ni la capacité d'investissement. Là, c'est notre rôle de les accompagner dans ce processus. On va le faire à travers ce qu'on appelle « un cluster », c'est-à-dire qu'on va regrouper des organisations locales représentatives et les acteurs socio-économiques, chambres consulaires, organisations professionnelles syndicales, en associant les services de l'État et de la CTG. Vous comprenez bien qu'on ne peut pas avoir en face de nous chaque entreprise individuelle, donc on passe à travers leurs représentants officiels. Quand je parle des chambres consulaires, ce sont les trois chambres consulaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers. Ces trois organismes consulaires sont fondamentaux pour nous, la Chambre des Métiers a un dispositif de formation, des formateurs, des gens disponibles, à la recherche d'emplois nouveaux et de débouchés nouveaux, et c'est important. La Chambre d'Agriculture, c'est la même chose, il y a une volonté de développement, nous sommes dans une zone, à l'ouest, fortement agricole, avec un potentiel important et des gens intéressés, donc ce sont nos interlocuteurs privilégiés.

Notre objectif, aujourd'hui, c'est d'avoir un dispositif permanent de relations avec eux, de contact, qui nous permettra de leur expliquer les différentes séquences de développement du projet et ensuite, si cela les intéresse, la façon dont ils pourraient s'intégrer dans le processus, et la façon dont on pourrait nous-mêmes les aider. Personne n'est obligé de rien, mais il est normal qu'on fournisse l'information à des gens qui la demandent. Le but est de favoriser le plus grand nombre d'accords et de partenariats, de façon à ce que l'essentiel des financements que l'on évoquait tout à l'heure, les 1,240 Md€, reviennent majoritairement à des entreprises guyanaises.

Bon, j'ai repris ici les contacts avec les différentes organisations professionnelles avec lesquelles nous travaillons aujourd'hui, les activités représentatives du commerce et de l'industrie, agricoles agroalimentaires, transports et logistique, forestière, touristique et artisanale. Ce sont les filières avec lesquelles nous discutons aujourd'hui, pour voir un peu en quoi nous pourrions les intéresser.

C'est une façon, dirais-je, technique, ou organisationnelle, de voir ce type de contacts, et il y a une autre vision que nous avons, qui est importante aussi pour nous. Nous sommes sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni, une partie de nos concessions est sur la commune d'Apatou, et la piste Paul Isnard traverse une partie de Mana. Donc, nous nous sommes engagés, vis-à-vis de ces communes, à faire un effort particulier, rien ne nous empêche de le faire légalement, pour accompagner des jeunes qui voudraient se former, pour résoudre des problèmes de transports. Donc, je n'ai pas honte de le dire, on donnera quelques préférences aux communes périphériques, de façon à ce qu'on puisse rendre des services qu'elles n'obtiennent pas actuellement.

Dernier point, on parle de retombées sur le territoire. Vous savez qu'on va faire une ligne électrique haute tension, 70 000 volts, participant à l'aménagement du territoire, en particulier dans l'Ouest

guyanais. Il ne s'agit pas seulement d'une ligne électrique, on fait une ligne et on y met également un câble numérique, de façon à être aussi un distributeur de services Internet. Il y a aussi la route, il faut que vous ayez bien conscience que cette route, jusqu'au dernier jour d'exploitation de la mine, elle sera bien évidemment entretenue. On aura du personnel qui l'empruntera tous les jours, des camions, des fournisseurs, des sous-traitants. Donc cette route sera en parfait état, et le jour où le site va fermer, il faudra bien lui trouver une destination. La base vie peut héberger 482 personnes, elle peut servir 1 446 repas par jour, le dernier jour de l'exploitation minière, cette base vie sera vivante et opérationnelle, elle pourra être utilisée.

Donc, pour toutes ces infrastructures professionnelles, notre souhait aujourd'hui c'est de les transférer le plus rapidement possible,...

Victor BANTIFO

... il faut conclure monsieur, encore trois minutes.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Bon, je termine rapidement là-dessus : notre objectif, c'est de les rétrocéder aux collectivités territoriales. Mais pas les rétrocéder dans 15 ans, les rétrocéder aujourd'hui. Parce que les collectivités territoriales sont mieux en mesure que nous de rendre des services à des utilisateurs. Je prends juste un exemple, et je termine là-dessus : une ligne électrique telle que celle-ci est ce qu'on appelle une ligne de transport, c'est-à-dire qu'elle prend de l'électricité à un endroit et qu'elle le livre au site minier. Et nous, nous trouvons inacceptable qu'il y ait des gens sur la piste Paul Isnard, qui voient construire des poteaux électriques, qui soient en dessous et qui n'y soient pas raccordés ! Mais la loi ne nous permet pas de le faire. Pour cela, il faudrait que cette ligne soit transformée en ligne de distribution, et non pas de transport, c'est-à-dire mettre des transformateurs de façon à ce qu'on puisse distribuer du courant basse tension. Et cela, seules des collectivités territoriales peuvent le faire.

Donc, nous sommes prêts à donner gratuitement ces infrastructures, à condition que les collectivités territoriales s'engagent à desservir les habitants qui sont dans la périphérie, à la fois en énergie et en Internet.

Voilà, j'ai été un peu long, merci de votre attention. *[Applaudissements.]*

Victor BANTIFO

Merci, avant de passer aux questions, comme on l'avait dit, M. Bill CATCH avait un film à faire passer...

[Tentative de diffusion du film du WWF proposé par M. Bill CATCH.]

Bon, il y a un léger problème technique, en attendant qu'il soit solutionné, passons le micro aux intervenants dans la salle.

Stéphane MOREAU

Bonjour, je suis ingénieur agronome en Guyane, j'avais plusieurs questions.

Vous nous présentez un cours de l'or de 2014 à 2018. Il me semble qu'en 2004, il y a eu une grosse rétrocession de l'or national, de notre trésor national, j'aimerais savoir à combien était le cours de l'or en 2004, et s'il ne serait pas sous le plancher si on gardait la même échelle que votre graphique...

Christian CLAUDON, directeur du développement

Ah non, franchement, je ne connais pas par cœur la date des cours de l'or...

Stéphane MOREAU

Je vais vous le dire alors, on était à trois fois moins. C'est-à-dire qu'on a une valeur tellement importante qu'on peut avoir un ministre de l'économie qui vend un cinquième ou un sixième des ressources de l'État en or, au moment où elles sont au plus bas. Voilà pour la confiance qu'on doit donner à la gestion de ces cours de l'or, et à la versatilité des marchés également. Il aurait été mieux d'avoir un graphique un peu plus large, parce que certes il y a des petites variations, mais qui n'ont rien à voir avec ces quinze dernières années, en termes d'impact de la crise économique.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Je suis d'accord avec vous, mais c'est un clin d'œil, si vous voulez, on est parti en 2004 avec un cours de l'or de 1 250 \$, et trois ans après on revient au même cours, alors qu'en fait il y a eu d'énormes fluctuations.

Stéphane MOREAU

Non, vous êtes parti de 2014, pas de 2004, parce qu'en 2004 le cours de l'or était à 500 \$ environ.

Ensuite, sur l'agriculture, effectivement, il y a des gros problèmes pour la filière en Guyane, des gros problèmes d'approvisionnement également, sur du matériel agricole. Donc, c'est bien que vous veniez avec 40 machines, ça va relancer la formation en mécanique, mais est-ce que vous avez une idée du nombre de tracteurs qu'il y a déjà en Guyane aujourd'hui, et qui mériteraient déjà que les agriculteurs aient des formations en mécanique agricoles et des soutiens ? Pourquoi d'un seul coup, on développerait ça pour 40 machines supplémentaires ?

J'ai quelques autres questions à poser... je vous rappelle seulement pour le moment que le cours de l'or, il y a 15 ans, était trois fois moins cher que ce qu'il est maintenant.

Victor BANTIFO

On va prendre une deuxième question et puis on va répondre.

Stéphane MOREAU

Sujet qui m'importe énormément dans mes nouvelles fonctions, comment se fait-il qu'on arrive, avec seulement 40 machines, ce qui est vraiment insignifiant par rapport au parc de matériel qu'il y a actuellement en Guyane, à relancer d'un seul coup de la formation mécanique agricole, des services agricoles ? Comment se fait-il que d'un seul coup on aurait un développement, sous prétexte d'une captation de taxes, qui permettra à la région d'être d'un seul coup un pilote efficient, efficace, avec un impact certain sur le développement agricole ? Je ne suis pas le seul ancien ou actuel professionnel agricole dans la salle, je pense qu'ils pourront étayer mes propos. Comment se fait-il qu'on a alors un fonds leader, aux alentours de 100 M€, et qu'on n'arrive pas à faire ce que vous proposez de faire, vous, n'étant pas professionnels agricoles ? C'est des choses que je ne comprends pas. Comment se fait-il que la filière puisse s'organiser, actuellement, pour vous, alors que pour le moment ça ne fonctionne pas ? Comment se fait-il qu'on ait 80 % des paysans qui sont dans l'ouest, et que vous arriveriez à structurer pas seulement en filière, mais également en OPA, en organisation professionnelle agricole ? Vous avez visiblement rencontré un certain nombre de professionnels, on ne sait pas qui, mais pas seulement la Chambre. C'est un gros travail, qu'ils sont en train d'essayer de mener déjà depuis plusieurs années, qui ne fonctionne pas forcément bien, pour tout un tas de raisons.

Dernière remarque, et après j'arrête : vos machines, vous allez avoir la chance, vous, qui avez critiqué le modèle des exploitations économiques au niveau agricole ou général, de les obtenir sans passer par un exportateur exclusif de matériel. Un petit agriculteur qui arrive à avoir un petit capital, qui va pouvoir bénéficier de fonds d'investissement, pour sa machine, il n'a pas de contact en métropole pour la faire venir. Il va devoir passer par un fournisseur, et il aura un surcoût de 50 % à 150 %, donc l'efficacité même de la subvention qui est versée à l'agriculteur en est d'autant pénalisée. Vous, 100 % des dotations dont vous allez pouvoir bénéficier à travers des crédits d'impôt, vous allez pouvoir l'investir. Votre modèle économique est effectivement plus robuste, parce que vous n'avez pas les mêmes portes d'entrée. Si vous voulez organiser la filière, organisez la filière d'importation de matériel, pour que cette subvention soit effectivement utilisée de manière efficiente. On parlait hier des gouvernances, cela fait partie des questions de gouvernances. Si vous êtes en mesure d'apporter un coup de main par votre expertise, en termes d'exploitation industrielle, vous serez évidemment le bienvenu.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Je vous remercie pour cette longue explication. Vous avez raison pratiquement sur tous les points. Je ne suis pas expert agricole, je ne suis pas ingénieur agro, et je ne connais rien à l'agriculture. C'est la raison pour laquelle je vais m'entretenir avec les représentants de la filière agricole, et moi je vais m'entretenir avec beaucoup de modestie. Quand je vois le président de la Chambre d'Agriculture, je lui dis « *M. le Président, comment peut-on faire pour régler quelques problèmes, auxquels on pourrait contribuer ?* ». Quand je vois les représentants des inter-pro, végétal ou animal, je pose la même question, et si ces gens-là apportent une réponse qui leur semble intéressante, pour eux, et cohérente dans leur développement, il est clair qu'on continuera à

travailler avec eux. Mais nous, on ne proposera jamais rien, on n'est pas capable de le faire, on n'y connaît rien. S'ils ont un intérêt à s'entretenir avec nous, ils le feront, si, comme vous le dites, ils n'ont pas d'intérêt à s'entretenir avec nous, ils ne le feront pas, c'est aussi simple que ça.

Stéphane MOREAU

Je veux juste vous mettre en garde, ça ne servira à rien de leur donner de l'argent s'il n'y a pas de changement sur le système de base, en fait. Vous allez perdre de l'argent, ça m'embêterait vraiment.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Mais monsieur, je ne suis pas en charge de la restructuration du secteur agricole, une fois de plus, je n'y connais rien, je cherche à ce que, dans la zone où nous nous installons, il y ait des retombées positives pour l'économie locale.

Stéphane MOREAU

Elle ne sera pas efficiente.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Les agriculteurs en décideront ; franchement, je ne suis pas en mesure d'en discuter.

Victor BANTIFO

On va passer au film, nous continuerons le débat ensuite.

[Diffusion du film du WWF] [Applaudissements nourris]

M. Bill CATCH, avez-vous quelque chose à ajouter, comme c'est vous qui avez proposé de diffuser ce film ?

M. MILKATCHE

Je n'ai rien de plus à dire, je voulais juste remercier le WWF pour le travail qu'ils pouvaient apporter, pour une vulgarisation, pour que le public comprenne, avec des chiffres. Et si ce document pouvait être diffusé à nouveau pendant la dernière journée, ce serait intéressant que nos élus le voient aussi.

Victor BANTIFO

On va en discuter, on vous apportera une réponse. La CMO veut-elle réagir à ce film ? Non ?

Gilles FRANCOIS-DIT-CHRISTOPHE, Compagnie minière Montagne d'Or, chef de projet relations externes et communication

J'ai une question qui s'adresse au WWF : vous avez un chiffre que vous avancez, 420 M€ de subventions. Donc j'ai deux questions : premièrement, on a essayé de voir comment vous arrivez à ce chiffre-là, et on ne sait pas du tout d'où vous le sortez. Donc je voudrais savoir, M. Bill CATCH ou des membres du WWF, comment vous arrivez à construire votre calcul. Deuxième question, vous avez eu recours, pour votre étude économique, à des experts : quel est ce cabinet d'experts qui vous a amené à de telles conclusions, c'est-à-dire à confondre le CICE ou le CSP avec des subventions ? Donc pourriez-vous citer vos sources ?

Laurent KELLE, WWF

Merci de m'inviter à intervenir, et pour la diffusion de ce film. Je dois souligner effectivement que ce projet est extrêmement inspirant pour nos collègues de la communication, et je les salue ici pour leur excellent travail, qu'ils vont continuer avec d'autant plus de motivation au fur et à mesure de l'avancée et des découvertes que nous amène ce projet.

Vous posez la question des 420 M€ de fonds publics, je vous invite à relire l'étude Mirage économique, que nous avons sortie en septembre 2017, qui est basée sur les éléments de l'étude de faisabilité bancaire. Tout y est précisé, on a eu énormément d'économistes qui sont revenus vers nous pour féliciter ce travail, pas plus tard que cette semaine un économiste anglo-saxon s'est emparé de ce travail et souhaite lui donner une meilleure visibilité au niveau du public anglo-saxon. Je vous invite vraiment à reprendre ce travail pour l'ensemble de votre compréhension, en tout cas je remercie la Commission du débat public d'avoir mis en ligne sur son site ce travail, « Le Mirage économique de la Montagne d'Or ». *[Applaudissements]*

Gilles FRANCOIS-DIT-CHRISTOPHE

M. KELLE, je suis désolé, mais votre réponse me paraît très lacunaire, vous ne répondez pas du tout à ma question, vous ne me dites pas comment vous construisez votre chiffre. Nous, on vous détaille les chiffres, la construction de nos chiffres, on a 318 M€ d'aide à la création d'emploi, CSPE et CICE. Le CSPE, c'est la contribution sociale au prix de l'énergie, à laquelle tout le monde bénéficie, et le CICE est là justement pour encourager les investissements productifs et la création d'emploi. Donc, comment vous avancez ces chiffres ? Et vous n'avez pas non plus répondu à la question : qui sont vos experts ? Quels sont vos cabinets ? Parce que de notre côté, vous savez qui sont nos cabinets, vous savez qui a fait la BFS, mais vous, donnez-nous des noms s'il vous plaît, on voudrait connaître vos experts, merci !

Laurent KELLE

Encore une fois, je vous invite à relier notre étude sur le coût de la fiscalisation, sur le coût de la péréquation tarifaire, sur d'autres annonces sur lesquelles vous êtes revenu, effectivement, en cours de route, sur le co-financement de la ligne électrique et de la piste, pour lesquels vous avez annoncé que vous alliez la prendre en charge intégralement ; c'est une nouveauté que nous avons apprise en cours de route. À l'inverse, il y a aussi d'autres coûts publics qu'on pourrait aussi associer : la ligne électrique sera publique, elle nécessitera donc un entretien public, notamment de la part d'EDF, c'est un coût réel.

Pour répondre à votre deuxième question, nous n'avons pas fait appel à un cabinet d'études externe, nous avons la chance d'avoir des économistes au WWF, et ce sont ces économistes qui nous ont permis de répondre à cette question. Et pour aller dans votre sens, sur les bureaux d'étude, sachez que nous avons aussi d'autres bureaux d'études, qui travaillent avec nous sur ces questions-là, et qui vont, dans les mois qui viennent, on l'espère, vous faire part de leurs résultats, pas uniquement sur les coûts publics, mais surtout sur les alternatives, qui nous semblent importantes à privilégier dans le cadre du développement de l'Ouest guyanais.

Est-ce que cela permet de répondre à vos questions ? J'avais du coup d'autres éléments. Je peux vous parler d'économie et de pédagogie, ça a été en tout cas les propos introductifs ici, notamment le fait que cette étude de faisabilité bancaire a été en toute petite partie présentée ce soir. En toute petite partie parce que, d'une part, elle n'a jamais été traduite, et c'est quelque chose qui est quand même suffisamment notable, c'est un document qui existe depuis un an auprès des investisseurs anglophones, mais toujours pas traduit auprès du public local, on le regrette à nouveau.

Pour revenir à cette présentation, ce que je regrette, c'est effectivement de parler sur cette étude de faisabilité bancaire, d'un des paramètres-clés, le cours de l'or. Il est évident que le cours de l'or va influencer à la hausse ou à la baisse sur l'éventuelle réussite économique d'un tel projet. Et vous savez bien que d'autres paramètres sont mis en exergue, en termes de fragilité économique, notamment le taux de change euro – dollar, qui, dans cette même étude de faisabilité bancaire, est proposé à 1,05 point pour les 12 années du projet, alors qu'on est aujourd'hui à 1,17 point, donc avec déjà une forte dégradation de la rentabilité éventuelle de ce projet. Ce paramètre-là n'a malheureusement pas du tout été présenté, ainsi que le taux d'actualisation, l'autre paramètre de fragilisation éventuelle d'un point de vue macroéconomique.

Je voulais juste revenir sur le fait qu'effectivement, la pédagogie est nécessaire, et qu'elle a manqué jusqu'à présent, y compris sur cette présentation lacunaire de l'étude de faisabilité bancaire.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

Christophe BOLLINGER

Deux secondes : nous on avance peut-être des chiffres faux, mais vous aussi vous avancez des chiffres faux. Donc, si vous commencez à faire la guerre sur les chiffres, on ne va pas s'entendre. Vous déclarez des trucs sur les impôts et compagnie, ils sont faux, je pourrai vous le prouver plus tard. Merci et à plus tard.

Maïrena JAVINDE

Bonjour à tous, je vais d'abord me positionner par rapport à la vidéo. Depuis avant-hier, vous nous présentez vos diaporamas, mais nous vous présentez un tableau vraiment embelli de votre projet.

Quand vous nous présentez votre projet, je trouve que vous ne prenez pas en compte la population guyanaise. Pourquoi je dis cela ? Vous savez que les Guyanais vivent de la chasse, de la pêche ou de l'agriculture. Vous venez avec vos parcs à résidus, que vous allez laisser ici. Une fois que vous allez partir, vos parcs de résidus vont rester. Et vous savez très bien que ce sont des bombes à retardement.

Ensuite, concernant les apports de développement, vous dites que vous allez créer des emplois en Guyane, ce n'est pas par compassion, c'est par nécessité, tout simplement parce que cela vous revient beaucoup moins cher.

Ensuite, vous avez réagi par rapport à la réponse de M. KELLE, par rapport à vos questions, il n'y répondait pas, n'est-ce pas ? Et bien, sachez qu'avant-hier, de nombreuses questions, concernant les risques de vos produits, de vos explosifs, de vos produits chimiques et toxiques, n'ont pas trouvé de réponse. Il y avait « des études en cours ». À croire que nos vies de Guyanais dépendent d'études en cours ! Alors, pour résumer, vous venez en Guyane, vous proposez votre projet, soi-disant pour le développement de la Guyane, alors que vous savez très bien que vous venez juste pour remplir vos poches, laisser vos débris et vos produits toxiques, juste avant de rentrer chez vous ! Voilà, je n'ai pas de questions. *[Applaudissements]*

Victor BANTIFO

Merci, est-ce que vous voulez réagir aux propos des différents intervenants, ou pas ? Non ? Alors, continuons les questions.

Rémi GIRAULT, Guyane Nature et Environnement

Bonjour, j'aimerais savoir s'il est possible d'avoir une liste exhaustive et détaillée des soutiens financiers, mécénats et promesses de dons déjà versés ou à venir, par la CMO, auprès des associations, entreprises, collectivités et structures en Guyane. *[Applaudissements]*

Victor BANTIFO

On va prendre une deuxième question et ensuite la CMO va réagir.

Alwin URSULET

Ma question est simple, vous avez conclu votre exposé en disant que le projet va permettre le développement d'une route. Mais généralement, quand on a une route, c'est pour atteindre une destination, mais là vous avez dit qu'en partant, il faudra trouver une destination à cette route parfaitement entretenue. Je trouve que c'est un peu faire les choses à l'envers. Si on doit développer le secteur sur lequel vous devez intervenir, je pense qu'il faudrait faire des routes vers des destinations qui existent déjà, et pas vers des destinations qui bientôt ne serviront à rien. Et ces routes-là devront être entretenues, pas une route qui mène vers une montagne qui ne servira qu'un certain temps.

Ensuite, vous avez dit que le projet pourrait aider à financer des déplacements. Je pense à des élèves de l'ouest, qui *a priori* auraient la priorité sur certaines aides. Le CAIT avait été créé pour cela, et depuis quelque temps, nous avons du mal à le contacter, est-ce qu'il y a un rapport avec votre projet ? Il s'agit d'un système développé par un élu, qui permettait à des élèves, des gens, de se déplacer sur le territoire, parce que les distances sont longues et que les moyens de déplacement sont limités.

Victor BANTIFO

Bon, la CMO va réagir à ces deux questions...

Christian CLAUDON, directeur du développement

Oui, la première question était sur les subventions et le mécénat. Écoutez, à ma connaissance, je ne vois pas ce qu'on aurait pu financer comme dons, il aurait fallu poser la question au directeur financier, il était là hier. Par contre, je vous annonce qu'on discute en particulier avec des associations d'intégration des jeunes, de réintégration dans les secteurs de l'emploi, et là on est prêt à aider effectivement des associations.

Victor BANTIFO

Monsieur, vous êtes satisfait de la réponse ?

Rémi GIRAULT

Et bien, par exemple, on a vu le logo de Montagne d'or sur la banderole du groupe de carnaval Cassia Alata, c'est un des exemples de choses que vous avez pu financer. Je ne pense pas qu'ils aient arboré votre logo bénévolement, par amour pour votre entreprise !

Christian CLAUDON, directeur du développement

Il y a aussi le tour de Guyane où, je crois, nous avons mis des autocollants, je n'y étais pas à ce moment-là... Effectivement, le tour de Guyane et le carnaval... Mais quel serait aujourd'hui le principe qui ferait qu'aujourd'hui, on ne puisse pas accompagner un groupe de carnaval ? Je vous pose la question, en quoi cela poserait un problème de financer un carnaval ?

Victor BANTIFO

La question est de savoir quels ont été les financements...

Alex GUEZ, directeur de la réglementation

Pour pouvoir avancer dans la réunion, qui ne se résume pas à ce sujet-là, je vous invite à poser cette question sur le site Internet du Débat public, et on y répondra. Hier, vous avez déjà eu un exemple d'élément d'interaction que l'on a avec l'université, Arnauld HEURET a donné le chiffre. Sur les autres éléments que vous évoquiez, on y répondra sur le site Internet du débat public. On n'a pas de mandat pour répondre à cette question, et nous n'avons pas la réponse. Je n'ai pas la réponse, et si je l'avais, je n'aurais pas le droit de la donner.

Victor BANTIFO

La question de monsieur sur la route d'accès ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

Je comprends tout à fait votre position, une fois de plus, nous, nous répondons à des demandes, c'est clair. Nous allons construire cette route, nous avons des gens qui viennent nous voir, qui sont dans le secteur du tourisme, dans le secteur agricole, dans les transports, dans le bois, et qui nous demandent si pendant l'exploitation ou à l'issue de l'exploitation, ils pourront utiliser cette route. Et la réponse est oui, vous pourrez utiliser la route. On ne va pas mettre une route où il n'y a pas de gisement d'or, on va mettre une route, donc des gens qui voudront l'utiliser, on répond oui.

Alwin URSULET

La deuxième partie de la question était sur le fait de participer au financement de déplacements de certaines personnes sur le territoire, particulièrement des élèves. Dans quelle mesure est-ce possible ? Avec quels moyens ? N'est-ce pas une concurrence au CAIT ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

La réponse est extrêmement simple, je ne connais pas le CAIT, je ne connais pas ses fonctions, ni son mode de fonctionnement, ni ses financements, pour être tout à fait clair avec vous. Nous, nous rencontrons des enseignants, nous avons organisé des visites dans des collèges, on nous pose des questions : « *nous avons tel problème, nous souhaitons que les élèves puissent assister à telle manifestation, puissent visiter telle exposition, rencontrer telle entreprise, visiter tel site minier...* » Si la demande qui nous est faite correspond fondamentalement à ce qu'est une organisation de ce type, et bien oui, nous répondrons positivement. Si c'est un établissement scolaire habilité à organiser ce type de manifestation, nous répondrons oui.

Laurent GLEYSE, citoyen

Vous parliez d'agriculture, vous avez dit que vous n'étiez pas trop un expert, je pense que ça vaudrait le coup que vous vous retourniez un peu sur les chiffres, notamment sur le taux d'autonomie de la Guyane sur la production du porc, de la volaille et du bœuf. Si vous ne connaissez pas ces chiffres, *a priori* ce sera difficile pour vous de vous en procurer localement. Ce serait bien aussi qu'on ait des chiffres, parce que même l'IEDOM ne donne pas, ainsi que la capacité d'autonomie pour les fruits et les légumes.

Vous avez parlé à nouveau de cette ligne à haute tension, et là il y a quelque chose que je ne comprends pas. J'ai participé à la conférence de UTG Éclairage, il y a deux semaines, à Saint-Laurent-du-Maroni, qui nous expliquait que les lignes à haute tension étaient de la compétence exclusive de l'État. J'aimerais que vous nous précisiez comment il se fait qu'on nous ait présenté ça comme la compétence de l'État alors que c'est maintenant de celle de quelqu'un d'autre.

Victor BANTIFO

Excusez-moi, comme il y a un point sur l'énergie, si vous pouviez vous concentrer pour le moment sur les retombées économiques...

Laurent GLEYSE

OK. Sur les retombées économiques, je me demandais : vos transports, ils ne vont pas passer que sur la route de Paul Isnard, vos camions vont passer directement du Dégrad des Cannes, via des routes publiques. Donc, d'autres routes vont être abîmées, pas seulement la route de Paul Isnard. En fait, les taxes que vous allez reverser, elles vont aussi servir à refaire ces routes qui vont être abîmées...

Du coup, pour la Commission nationale du débat, il faudrait avoir aussi une estrade pour les opposants, pour pouvoir répondre aux questions de CMO, à ce moment-là, M. KELLE aurait pu répondre à vos questions, il a été bien gentil de le faire depuis la salle. *[Applaudissements]*

Christian CLAUDON, directeur du développement

Pour la route, le problème est simple, comme vous le savez, aujourd'hui, que ce soit la Nationale 1 ou la dérivation par Mana, sur la départementale 7, ces routes ne permettent pas d'engager des charges supérieures aux capacités des ponts, certains d'entre eux étant limités à 12 tonnes à 16 tonnes. Donc, on ne peut pas passer par ces routes.

Victor BANTIFO

On va prendre encore une ou deux questions, avant d'enchaîner sur la deuxième partie.

Fabien RAYNAUD

Je ne monte pas sur l'estrade parce que là c'est personnel, à propos des subventions aux associations : quand j'étais jeune, dans une école, on demandait des subventions, et on était bien content d'avoir le Crédit Lyonnais qui nous avait financé nos vacances au ski. Cela s'appelle du sponsoring, il faut arrêter de... *[interventions intempestives dans la salle]*. Il y a des arguments valables, on les donne, mais à un moment il faut arrêter... Ils ont financé le groupe Cassia Alata en sponsoring. Il m'est déjà arrivé de recevoir des demandes de subventions pour des associations, et quand je pouvais le faire, je l'ai fait, et c'était dans le cadre de compagnies minières, avec ou sans autocollants, mais toutes les sociétés reçoivent des demandes de subvention, et c'est normal qu'elles le fassent. Après, on peut les mettre au pilori si vous voulez, mais il ne faut pas non plus exagérer.

Victor BANTIFO

Une réaction ?

Rémi GIRAULT

La question que j'ai posée n'était pas un reproche, c'était seulement une demande de transparence et de clarté, pour savoir ce qui est vraiment financé ou pas. Pour l'instant, un certain flou semble entretenu, on aperçoit des choses... voilà.

Victor BANTIFO

Encore deux questions, monsieur puis madame, parce qu'on va enchaîner sur la deuxième partie.

Philippe LAMBOLEY

Effectivement, sur les apports économiques, je voudrais, pour une fois, féliciter le monsieur de la CMO, qui reste très modeste sur les apports de cette fameuse route qui va mener nulle part, puisqu'on sait qu'elle ne pourra jamais être prolongée jusqu'à Grand Santi, elle ne prolongera rien du tout. Vous dites que vous amenez de l'activité touristique forestière et agricole, qu'on vient vous voir de toutes parts pour vous inciter à ouvrir cette route... Et pourtant pour les opérateurs touristiques qui sont très en colère sur le fleuve Kourou, par l'activité de vos semblables et des plus petits, vous oubliez quand même que grâce à cette route, vous allez aussi amener de l'orpaillage ! Oh pardon, non, de l'exploitation artisanale ! Ou peut-être industrielle, puisqu'il y a d'autres projets en gestation. Cet orpaillage dont monsieur nous dit qu'en termes de poids économique, cela représente effectivement 600 emplois, c'est donc 1 % des emplois salariés en Guyane, de la filière légale... En contrepartie, ils enrichissent quelques personnes, je ne parlerais pas de... dans l'esprit

de la filière, d'une certaine Mama Benz, comme on dit en Afrique, en Guyane on dit plutôt « femme joke », pour parler d'une maîtresse femme qui fait fortune... Et en contrepartie de cela, l'empoisonnement de 15 000 Amérindiens et encore plus de Boni, de Bushinengués et autres.

Victor BANTIFO

Quelle est votre question ?

Philippe LAMBOLEY

On vous interroge sur des activités, somme toute bénignes, de sponsoring auprès des associations, c'est gentil comme tout. Vous faites aussi des campagnes 4 m x 3 m en plein Cayenne, depuis des mois... Tout cela, c'est de la publicité, c'est quelque chose que vous appelez, en anglais, des *permitting related costs*, qui incluent des coûts directs d'obtention d'un permis d'exploitation, et des coûts indirects.

Monsieur, vous nous dites que vous ne savez pas très bien ce que vous avez déjà donné, combien vous donnerez encore, etc. Il se trouve que sur le site de la Columbus Gold – au nom vraiment bien choisi – on trouve une information selon laquelle vous avez prévu de dépenser 15 M\$ pour obtenir ce permis. Uniquement des frais dépensés pour cela ! Alors un peu de sponsoring, oui, 15 000 € en trois ans pour la Fédération de Rugby, mettons que vous entreteniez vos salariés, très chèrement payés... Le souci est que vous avez obtenu 15 M\$, cela me semble énorme, il y a de quoi acheter une moitié de la Guyane et corrompre l'autre ! Je ne suis pas très expert de ces solutions-là, donc j'ai sollicité des experts, et je pense que Transparency International sera très content d'avoir le détail de ce budget prévisionnel. Et c'est ma question : pouvons-nous avoir le détail du budget prévisionnel, d'une part, et avoir le suivi du réalisé, d'autre part ?

Anne CAILLAUD, Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Je voudrais parler ce soir à titre personnel. J'étais très intéressée par votre présentation, je l'ai trouvée vraiment claire, contrairement à celle de la réunion d'avant-hier, il y a eu un véritable effort de vulgarisation. Je suis intéressée plus particulièrement par votre diaporama sur les différentes compagnies minières internationales et les profits qu'elles réalisent. Pourriez-vous l'afficher à nouveau ? Ce qui m'a frappé, c'est la première compagnie, largement au-dessus des autres, même au-dessus de 100 % de profits, la compagnie BHP. Je connais très bien cette compagnie, j'ai habité pendant 11 ans en Australie, dans une ville qui dépendait directement du secteur minier. Donc j'ai envie d'apporter un témoignage de ce que j'ai vécu. Effectivement, quand les cours de l'industrie minière et des matières premières sont élevés, les retombées économiques sont élevées sur tous les secteurs, et la présentation que vous avez faite est juste, dans le cadre d'un cours de l'or qui est élevé. Je pense que ce que vous dites est vrai et que vous êtes sincère. Le problème c'est qu'on ne sait pas du tout ce que va donner le cours de l'or, et des matières premières dans le monde, parce que cela dépend de circonstances qui sont assez imprévisibles. Vous avez d'ailleurs montré les fluctuations du cours de l'or sur quatre ans, et monsieur a montré tout à l'heure que sur 14 ans c'était encore plus fluctuant. Je vous apporte donc mon témoignage, chez nous ce n'était pas le cours de l'or, c'était le nickel, le zinc, le cuivre. En 2009, le cours du nickel était au plus haut, tout allait bien, tout le monde avait des 4 x 4, tout le monde s'achetait des bateaux, il y a eu un profit de 30 % en une année, la compagnie BHP a décidé que, comme tout allait bien, tous ses cadres auraient une Mercedes, et les autres employés ont eu droit à un voyage à Fidji, tous frais payés. Tout allait bien, vraiment, tout le monde s'est acheté des maisons, on s'est endetté puisque les banques donnaient volontiers de l'argent. La raffinerie de nickel employait d'ailleurs 750 personnes, pour 19 000 tonnes de cobalt et 32 000 tonnes de nickel.

Malheureusement, en 2016, les cours ont chuté fortement, et le 15 janvier, la BHP a licencié 237 employés, par texto, le soir à 18 h, pendant qu'ils étaient en train de boire leur bière, en leur disant de ne même pas revenir, de ne pas chercher à récupérer leurs affaires, parce que le site était fermé définitivement. Du jour au lendemain, les gens qui s'étaient endettés, qui avaient acheté des bateaux, des maisons, les gens qui bénéficiaient d'emplois indirects aussi, tous se sont retrouvés dans une ville où le cours de l'immobilier a fortement chuté. Toutes les maisons étaient en vente, on n'arrivait pas à les vendre, moi-même j'ai toujours une maison là-bas, que je n'arrive ni à vendre ni à louer. J'ai vu tous mes amis devoir partir, certains qui avaient fait des investissements immobiliers être ruinés, obligés de repartir en Corée du Sud, pour faire vivre toute leur famille.

Voilà, c'est ça, la réalité d'une ville qui dépend du secteur minier pour vivre, tout dépend directement du taux des matières premières au niveau mondial, des choses que même vous, Montagne d'Or, vous ne pouvez pas prédire avec certitude.

Voilà, c'était mon témoignage pour ce soir. *[Applaudissements]*

Christian CLAUDON, directeur du développement

Sur les 15 M€ consacrés au *permitting*, c'est-à-dire à la préparation des permis... je voulais juste rappeler un chiffre : jusqu'ici, ce qui a été fait pour arriver à cette phase, a coûté 60 M€, vous les avez dans les comptes. Ce qui reste aujourd'hui à faire comme travail, dans toutes les études de danger, tout ce qui est à développer, comme vous le savez, Columbus Gold est une société canadienne, cotée à la bourse de Toronto. Je pense que s'ils avaient mis dans un document officiel, en ligne, qu'ils donnaient des commissions pour obtenir un permis, je ne sais pas s'ils seraient encore cotés à la bourse de Toronto ! Donc, je respecte votre position, et votre question, mais moi je dis qu'aujourd'hui, très certainement, il va falloir dépenser beaucoup plus que ça pour arriver au stade où l'on peut déposer des permis.

Philippe LAMBOLEY

Ma source est un communiqué de presse du 14 février 2018, signé de M. Robert GIUSTRA, « chairman » de Columbus Gold, qui était en ligne jusqu'à il n'y a pas si longtemps sur leur site. Inutile de l'enlever, on a fait une capture-écran, devant huissier, pour pouvoir alimenter les gens sérieux qui vont s'intéresser à ce sujet-là, enfin, plus compétents, je veux dire.

C'est donc un communiqué de presse, en anglais, qui concerne l'accord trouvé avec Nordgold. Vous le savez, la Columbus, c'est seulement l'ange qui ne fait qu'explorer, et la Nordgold, c'est la compagnie *lowcost*, c'est-à-dire celle qui exploite à faible coût, comme chez RyanAir, ils vont faire le ménage.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Alors attendez, les coûts relatifs aux permis comprennent les coûts directs du permis, comme les coûts indirects du permis qui sont la consultation du public pour 750 000 €, le *stakeholder engagement*, les relations publiques et la communication, le marketing, et tout le personnel administratif associé.

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

Vous pourrez s'il vous plaît verser cette pièce à la Commission, on la fera regarder et on pourra avoir des réponses précises dans ce cadre.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Par rapport au communiqué de presse et des dépenses de la Columbus Gold, qui est un des actionnaires de CMO, comme il s'agit d'une compagnie publique canadienne, tous les chiffres, toutes les dépenses, sont publics, ils sont accessibles directement sur le site de la Bourse de Toronto, avec une échéance de trois mois. Donc cela devrait vous permettre de regarder l'ensemble des dépenses, c'est public, c'est une obligation, c'est comme ça que ça fonctionne à la Bourse de Toronto depuis au moins une dizaine d'années. Tous les rapports financiers et techniques sont disponibles sur un système transparent. Je suis certain que quand vous trouverez les informations, vous serez capable d'avoir beaucoup plus de savoirs.

Michel JEBRAK, directeur de la formation

Je voulais répondre par contre à la personne de l'UICN, elle a soulevé une vraie problématique, les variations des cours des métaux, qui peuvent être extrêmement fortes, ce qui crée des phénomènes de cyclicité, avec des périodes de boom et des périodes de creux, qui demandent des adaptations à la population, qui sont parfois extrêmement dramatiques. Le premier élément de réponse, c'est le fait que l'or a une variabilité plus faible que les produits métalliques. Autrement dit, quand on regarde les cycles, ça varie un peu moins que le nickel ou le cuivre. C'est lié au fait qu'il y a beaucoup de producteurs d'or dans le monde, donc il y a moins d'effets de monopole ou d'oligopole, et d'autre part la demande est beaucoup plus répartie sur la planète, donc oui il y a une variabilité, mais elle est beaucoup plus faible. Cela veut dire qu'il faut mettre en place des mécanismes pour lisser ces variations. Et les mécanismes en question dépendent à la fois du secteur privé et du secteur public, autrement dit il faut effectivement prévoir, aussi, que la mine ne soit pas le seul élément économique.

On sait très bien qu'à partir du moment où il y a seulement des produits industriels, quels qu'ils soient, et bien on a une dépendance aux cours mondiaux, qui peut être dramatique pour les gens. Il ne faut pas que ce soit l'activité unique. Il se trouve que j'ai vécu aussi en Australie, et je partage tout à fait votre impression.

Victor BANTIFO

Encore deux dernières questions et nous passons à la deuxième partie de la réunion.

M. MILKATCHE

Du coup, désolé de reprendre la parole, et puis j'ai donné du boulot à deux de mes collègues, mais j'ai entendu parler aux informations de la fin d'une espèce de taxe sur l'or de Guyane, est-ce vrai ? Quel est l'impact sur le projet, et sur sa fiscalité ? Y aura-t-il un « glissement » de cette fiscalité de l'échelle nationale vers l'échelle régionale ? C'est une vraie question, je ne cherche pas à vous bloquer.

Christian CLAUDON, directeur du développement

J'ai entendu comme vous cette histoire de suppression des petites taxes, c'est-à-dire grosso modo, si j'ai bien compris, les taxes qui coûteraient plus cher à récupérer que ce qu'elles rapportent. Pour l'instant, ça ne semble pas être quelque chose de tranché, donc je ne me suis pas penché dessus. Ceci dit, aujourd'hui, la taxe sur l'or est de 660 € par kilo. Je crois que la CTG réclame, c'est son rôle, que cette taxe soit progressivement augmentée. Donc, je ne sais pas si c'est dans la perspective de la suppression de la taxe actuelle, ou pour autre chose, mais je peux vous dire que c'est un vieux débat, il existe depuis deux ou trois ans au moins, mais c'est pour travailler au niveau de la rentabilisation de la taxe sur l'or, cette fameuse taxe qui est en pourcentage du cours de l'eau.

M. MILKATCHE

Comme elle est indexée sur le cours de l'or justement, elle représente trois fois plus qu'il y a 14 ans. Après, on verra la suite, mais je pense que vous avez le nez fin, vous savez où vous allez concernant cette taxe.

Maintenant, sur les emplois induits, est-ce qu'il serait possible d'y revenir ? Je suis désolé, mais je n'ai jamais pris la parole à ce sujet. Il y a des calculs qui me paraissent un peu sophistiqués, ou hasardeux... Si on peut revenir sur le calcul des emplois induits ? J'ai travaillé pendant des années sur le développement dans les pays étrangers, et là il y a une interprétation dans la méthode de calcul, avec 3 000 emplois, énorme argument en termes de communication, et on le comprend étant donné l'attente de développement en Guyane. Donc, pour ce calcul, on se dit que plus un pays est industrialisé, plus le coefficient est faible, ce qui explique le 2,5 de l'Écosse, le 5 des États-Unis et le 7 du Chili. On s'est dit que pour avoir une valeur à peu près représentative de la Guyane, et vu son niveau d'industrialisation, on allait se caler sur l'indice des États-Unis, donc chaque emploi pourrait créer 5 emplois induits... Je ne sais pas si on parle de la même Guyane, mais Saint-Laurent-du-Maroni, tout de même, ce n'est pas New York ou Los Angeles ! Donc, sur un axe majeur de votre communication, il y a tout de même quelque chose qui est assez hasardeux, au final je comprends que vous n'avez pas d'autre moyen de calcul, mais quand même...

Je reviens aussi sur l'agriculture : là aussi, vous avez une maîtrise partielle, dans l'agriculture on parle de système agraire. Le système agraire chilien, des États-Unis, de l'Écosse et de la Tanzanie n'ont juste rien à voir. C'est comme si vous compariez combien d'emplois sont créés quand vous faites de l'alluvionnaire ou de la cyanuration, c'est très différent. Par kilo d'or sorti, combien faut-il de personnes en temps plein sur un système alluvionnaire, ou ce que vous faites plutôt, vous, avec des méthodes industrielles et des outils industriels, et donc des risques industriels.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Ce n'est pas tout à fait ce que j'ai expliqué, en termes de similitude. Ce que j'ai dit, c'est qu'en termes de dimension du projet minier de Montagne d'or, ce projet a des similitudes avec un certain nombre de projets miniers actuellement en exploitation aux États-Unis, et que cette similitude faisait qu'on était plus enclin à utiliser ce chiffre, qu'on a réduit d'ailleurs de 5 à 4. Mais je comprends vos interrogations, si j'avais trouvé les mêmes aberrations que vous citez dans la ligne Mines, par rapport à celles que vous citez pour la ligne agricole, je n'aurais pas tenu compte de cette statistique. Il faut qu'il y ait quand même des similitudes...

Philippe LAMBOLEY

Donc j'ai mal compris ce que vous avez dit : vous n'avez pas dit à un moment que le niveau d'industrialisation qui était mentionné était celui des pays concernés, mais seulement celui des mines observées sur place, c'est bien ça ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

Oui, on est dans le secteur minier, je ne parle pas de l'industrialisation du secteur agricole.

M. MILKATCHE

D'accord, mais si on parle d'induction d'emplois, c'est bien lié à une société autour ? Je veux bien par exemple qu'au Ghana, que je ne connais pas, où il n'y a pas beaucoup d'industrialisation, on fasse appel à plus de main d'œuvre. Je comprends également aussi que derrière, il y aura besoin de routes à construire. Mais en Guyane, on échappe totalement à cette logique, on a des infrastructures quand même non négligeables, une multiplicité des acteurs agricoles, qui ont des difficultés à s'organiser en filières. Les seules filières qui ont été montées sont essentiellement sur le littoral, les interprofessionnelles dont vous parlez ne travaillent essentiellement que sur le littoral, et du coup on est là sur un truc un peu bizarre, on est sur une situation que vous interprétez, et effectivement ça me chagrine que vous utilisiez l'argument de l'agriculture. Si j'ai mal compris les indicateurs que vous avez mentionnés, alors désolé, c'était hors débat.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Je peux apporter une dernière précision. Pourquoi on s'est arrêté sur ce chiffre ? D'abord parce qu'il nous semble cohérent avec les chiffres dont on a connaissance sur des projets miniers, ailleurs. Ce chiffre, on l'a « frotté » à l'expérience, par exemple, des organisations syndicales, qui, au niveau national, ont une tenue de statistiques bien souvent remarquable, sur les problématiques d'emplois par secteur, et aussi sur les problèmes de licenciement. Quand on parle de licenciement dans un secteur, elles savent quelle est la répercussion sur ce secteur. Quand une intersyndicale vous dit « *Quand une entreprise de ce secteur licencie 500 personnes, on sait qu'on a 2 000 chômeurs de plus au bout de six mois* », on reste très attentif à ce ratio.

Anne CAILLAUD

J'étais aussi surprise de ce tableau, parce que vous avez expliqué que ça dépendait seulement du degré d'industrialisation et de mécanisation. Mais quand on voit les pays que vous mettez entre parenthèses, Écosse, USA, Chili, Ghana, pour moi il y a quand même un facteur important que vous n'avez pas mentionné, les taux de salaires et les charges patronales. Aux USA, les charges patronales ne sont pas les mêmes qu'en France, où elles font partie des plus élevées au monde. Et donc, normalement, ça freine l'embauche. Donc, se fonder sur 5 emplois induits aux USA... Je pense qu'on serait plus près de 2,5 emplois.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Honnêtement, on pourrait discuter encore longtemps là-dessus, parce qu'il y a d'autres facteurs qui interviennent, vous vous en doutez. On a parlé de la taille, de la dimension, etc. Mais ce qui est un facteur important, c'est ce qu'on appelle la capacité d'absorption technologique d'une économie. Aujourd'hui, nous faisons le pari, et nous pensons, que la capacité d'absorption technologique de la Guyane est forcément supérieure à celle du Ghana, forcément supérieure à celle du Chili. Donc, c'est un élément que nous prenons en considération, et si nous devons demain comparer les effectifs des mines de NordGold au Burkina Fasso ou au Mali, on n'aurait pas pris le même coefficient d'intégration technologique.

Juste, pour terminer, concernant votre passage en Australie, c'est quelque chose auquel je suis sensible. Je suis Lorrain et j'ai vécu la désertification industrielle de la Lorraine, je sais de quoi on parle quand on parle de désertification industrielle.

Victor BANTIFO

Une dernière question, M. MILKATCHE, ensuite on va passer à la deuxième phase.

M. MILKATCHE

Vous annoncez un crédit d'impôt de 177 M€ et un impôt sur les sociétés de 191 M€, donc en fait vous allez payer seulement 14 M€. En gros, vous en sortez d'un côté, on vous en fait rentrer de l'autre, quand on fait la soustraction, on arrive à 14 M€...

Christian CLAUDON, directeur du développement

... mais monsieur, c'est le principe même du crédit d'impôt.

M. MILKATCHE

Merci s'il vous plaît de me laisser finir ! Dans un dialogue c'est toujours bien de laisser parler les gens.

Ensuite, donc, vous annoncez 207 M€ de cotisations. En général, quand on ouvre une boîte, il y a des années d'exonération d'impôts au début, vous oubliez de le préciser.

Ensuite, vous dites que vous allez payer 191 M€ d'impôts sur les bénéfiques, mais sans parler de l'exonération totale de ces impôts sur bénéfice pendant plusieurs années.

Donc, ma question est très simple : quelles sont les taxes et quels sont les impôts dont la CMO va être exonérée, bien sûr grâce à la loi ? Donc, nous dire tout ce que vous n'allez pas payer, alors que vous nous annoncez des chiffres d'impôts à payer.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Je pense que vous faites allusion aux exonérations fiscales qui concernent les entreprises de moins de 250 personnes. Il existe bien une exonération de ce type, mais seulement pour ces entreprises de moins de 250 personnes.

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

Vous voulez dire que vous ne bénéficierez pas de ces exonérations ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

Oui.

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

S'agissant du calcul sur les sociétés, vous êtes bien d'accord sur le chiffre ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

Depuis le début de cette réunion, j'essaie de donner des indications qui vous permettent de comprendre les chiffres qu'on a utilisés et de voir ce en quoi ces chiffres sont variables. Le taux de l'impôt sur les sociétés, il peut varier demain. J'ai pris le taux effectif aujourd'hui parce que je ne connais pas le taux de demain...

M. MILKATCHE

J'ai une information comme quoi les entreprises minières sont exonérées d'impôts sur les bénéfices pendant 10 ans, et en plus l'État veille à accorder des non-hausses d'impôts, garanties, aux compagnies minières, pour qu'elles soient sûres de garantir leurs bénéfiques... Pour ces deux renseignements-là, je ne sais plus d'où ça vient, mais il y aura moyen, plus tard, de vous dire d'où ils viennent.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Je crois que vous faites allusion aux ZRR, les Zones de Réhabilitation Rurale. À l'intérieur des ZRR, vous avez cinq ans d'exonération fiscale, et vous avez une progression de la reprise du paiement de l'impôt, par tranches de 20 % au bout de la dixième année.

M. MILKATCHE

Donc, tous les chiffres que vous avez sortis, vous allez tout payer ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

Mais non monsieur, vous avez mélangé les impôts et les cotisations sociales. Les cotisations sociales, ce sont celles payées sur la base des emplois indirects. Et les emplois indirects, se sont ceux des sous-traitants, qui sont déjà installés, et qui donc ne bénéficient pas des exonérations fiscales que vous évoquez. Les 100 M€ que vous évoquez, ce sont les cotisations sociales des emplois indirects et induits.

M. MILKATCHE

C'est vous qui avez dit que vous alliez payer 207 M€ de cotisations, ce n'est pas moi !

Christian CLAUDON, directeur du développement

Et bien on va afficher à nouveau le tableau, vous allez voir... Voilà, il s'agit bien des « *retombées sociales des emplois indirects et induits : 207 M€* ».

M. MILKATCHE

Donc c'est moi qui ai fait l'erreur alors, pardon. Et sinon, pour les exonérations de taxes et tout le reste, vous ne pouvez pas nous en dire plus ? Votre comptable n'est pas là ? Lui au moins il connaîtrait le détail des lois... ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

Mais monsieur, est-ce que vous connaissez un détenteur d'une boule de cristal, qui pourrait me dire, aujourd'hui, quel sera le taux des impôts sur les sociétés en 2023 ?

M. MILKATCHE

Moi !

Christian CLAUDON, directeur du développement

Alors, c'est parfait, vous allez gagner beaucoup d'argent !

M. MILKATCHE

Non, mais je me suis renseigné, il y a des annonces qui sont faites, justement, notamment cette fameuse taxe sur l'or de Guyane, dans le projet de loi de finances de 2019, qui n'est pas si loin. L'État annonce qu'il va dépenser 200 M€ pour compenser les suppressions de petites taxes et impôts qui ne rapportent pas assez, voire qui seraient trop coûteuses pour récupérer l'argent. Cette annonce-là fait partie d'une petite vidéo de deux minutes de France 2. Donc voilà, ce n'est pas encore officiel, mais on en parle, et si moi je suis au courant, c'est bizarre que vous ne le soyez pas !

Christian CLAUDON, directeur du développement

Monsieur, c'est la réponse que j'ai faite à ce monsieur dans la salle, tout à l'heure. Je ne peux pas changer la réponse que j'ai faite il y a deux minutes à peine.

Laurent KELLE, WWF

Mademoiselle voulait que je précise les 420 M€. À l'époque, donc en septembre 2007, nos économistes avaient intégré un cofinancement sur la ligne à haute tension, à hauteur de 30 M€, un cofinancement sur le financement de la piste à hauteur de 34 M€, et nous savons depuis que ces deux coûts seront intégralement pris en charge par le projet minier, ainsi que deux autres lignes qui étaient liées à la défiscalisation, à hauteur de 227 M€ et de prix d'achat de l'électricité à hauteur de 127 M€. L'addition de ces quatre nombres atteint bien 420 M€. Bien sûr, une fois que des données plus précises seront disponibles de la part de la compagnie minière, nos économistes remettront à jour ces éléments-là.

Toujours dans la logique de mise à jour et de meilleure compréhension de ces aspects économiques, je voulais revenir sur cette notion du milliard de retombées indirectes. Je voulais savoir ce qu'il intégrait. Est-ce que par exemple l'achat de l'électricité fait partie de ces retombées ? Est-ce que les achats tels que l'explosif, le cyanure, font partie de ce milliard ? Et les cotisations sociales ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

D'abord, M. KELLE, merci d'accepter de dire qu'il y a une variabilité dans les chiffres qu'on peut citer à différentes périodes du projet. Vous avez souligné que vous alliez remettre vos chiffres à jour, c'est ce que nous faisons en permanence. Il y a deux problèmes dans notre situation : l'utilisation obligatoire de la réglementation actuelle et l'incertitude totale sur la réglementation à venir. Donc, cela ne peut être que des estimations, au jour J, selon une réglementation de ce jour-là. Le reste, c'est de l'extrapolation, et on peut tout faire dire aux chiffres.

Donc, je reste sur ces dispositions, et je vais prendre un autre exemple pour préciser ma pensée. Quand vous calculez l'impact de la CSPE, vous le calculez sur le coût actuel, marginal, de

production d'énergie en Guyane aujourd'hui ? Ou sur le coût marginal de production d'énergie en Guyane lorsque nous serons utilisateurs en 2023 ?

Laurent KELLE, WWF

Nous l'avons fait sur le coût actuel, et d'ailleurs, sur cette CSPE, l'estimation qui a été fournie par les économistes a été extrêmement précautionneuse si on compare avec le rapport de l'Inspection Générale des Finances de novembre 2017, qui lui-même estime un coût potentiel de 300 M€ de CSPE pour l'éventuel raccordement d'un projet minier tel que le vôtre.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Écoutez, je suis prêt à discuter de cela, mais...

Laurent KELLE, WWF

... je ne suis pas là pour parler d'incertitude financière, je suis là pour parler de catégories de dépenses qui sont intégrées ou pas dans ce milliard.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Très bien, je vais répondre très précisément à cette question, et on reviendra peut-être un jour sur ce problème de la CSPE, compte tenu de la baisse tendancielle des coûts de production, notamment sur le photovoltaïque.

Pour répondre à votre question, sur le 1,100 Md€, il n'y a pas les cotisations sociales, qui représentent 207 M€ plus 80 M€. Donc, ce ne sont bien que des fournitures, des approvisionnements et des services, y compris le cyanure, les carburants, etc. Le tableau que je vous avais montré indiquait le poids de chacun des composants.

Victor BANTIFO

Merci beaucoup, on va passer à la deuxième partie de la question à l'ordre du jour, sur la question énergétique, pour une présentation de 20 min.

Christian CLAUDON, directeur du développement

On a déjà abondamment abordé ces problèmes d'énergie, mais j'y reviens avec plaisir, parce qu'il y a encore sans doute des choses à dire, même si on devait se revoir dans trois mois ou six mois, tant les opportunités, aujourd'hui, dans le secteur des énergies renouvelables, se développent. Donc, une fois de plus, on travaille aujourd'hui sur des situations de production et de distribution d'énergie, sur des énergies qui sont validées, dont on a pu constater le fonctionnement et l'opérationnalité.

On est convaincu d'une chose, c'est que dans six mois, on refera la même analyse, il y aura d'autres propositions, d'autres initiatives, avec d'autres fournisseurs, d'autres intérêts, et sans doute avec des coûts plus bas. Donc, aujourd'hui, on raisonne avec de l'existant. On aurait pu effectivement imaginer, comme dans le cas de beaucoup de sites miniers au monde, travailler avec des groupes électrogènes. C'est parfait, on a besoin de 20 mégawatts, on prend vingt groupes d'un mégawatt et avec ça on alimente le site, mais quand même, ça coûte cher et c'est polluant. Donc, on a écarté l'alimentation sur site. Toutefois, on aura besoin quand même d'un secours de 4 à 5 mégawatts en cas d'urgence, la loi nous en fait obligation, pour avoir du thermique, on a un dispensaire, un centre de santé, il faut qu'il soit alimenté 100 % du temps.

Donc, nous avons construit un mix énergétique 100 % ENR, sur un mixte que nous avons construit, une fois de plus, sur la base de la PPE. On aurait pu se baser sur un autre document officiel, mais aujourd'hui on n'a pas trouvé de document, à la fois signé par l'ex-ministre de l'Environnement, Ségolène ROYAL, et par le président de région, sur lequel on puisse travailler des données avec une certaine fiabilité. Alors on peut nous opposer que ce n'est pas parce que c'est signé par une ministre et un président de région que ça va se faire, mais je ne peux travailler, une fois de plus, que sur un document dont je peux prouver l'existence et que tout le monde peut consulter.

Donc la ligne électrique est construite par CMO, sur 106 km, raccordée au réseau EDF, contiguë à la piste. Voici le tracé de la ligne, corrigé par rapport à l'ancienne carte, où il était un peu en biais, pas tout à fait exactement selon les repérages que l'on a faits.

Si on considère la situation de la Guyane aujourd'hui, on a une petite centrale à biomasse à Kourou, qui utilise les déchets de scierie, qui a une capacité de 1,7 mégawatt, et qui grosso modo, en moyenne, produit 1,3 mégawatt. L'hydraulique vient majoritairement de Petit Saut, avec bien évidemment la petite unité hydraulique de Saut Maman Valentin sur le fleuve Mana. On a du thermique, avec la centrale thermique EDF de Degrad des Cannes, 44 %, et tout de même, une percée sensible du photovoltaïque. Voilà pour le panorama de la production d'énergie, aujourd'hui, en Guyane.

Voilà ce qu'envisage la programmation pluriannuelle de l'énergie à horizon 2023 : au total, avec l'existant aujourd'hui, on arrive à 500 gigawattheures, augmentation très sensible de l'énergie aujourd'hui en Guyane, et qui plus est, avec une percée extrêmement forte des énergies renouvelables : 320 gigawattheures pour la biomasse bois, l'hydro au fil de l'eau qui fait une percée, le photovoltaïque avec stockage, le photovoltaïque sans stockage, une partie très faible d'éolien et puis une hypothétique usine de traitement des déchets, sans doute à Saint-Laurent si j'ai bien compris, pour compléter le panorama. Nous, notre besoin en 2023 sera de 135 gigawattheures. Donc, on a travaillé sur un mix énergétique qui nous permettait d'obtenir cela sans perturber la consommation domestique de l'ouest, qui est importante. On voit quand même qu'entre 525 gigawattheures produits en 2023 et 135 supplémentaires, on n'a pas de problème de capacité de production. Et maintenant, on a essayé de faire un choix raisonné et raisonnable sur le mix énergétique. Comme vous le savez si vous connaissez le secteur de l'énergie, bien évidemment, l'expression d'une puissance en mégawatts, et d'une production d'énergie en gigawattheure, ne peuvent pas être strictement comparés, parce que les rendements énergétiques sont différents en fonction des carburants qui sont utilisés. On peut prendre des exemples extrêmes : la biomasse, avec une puissance de 8 mégawatts, comme c'est 24 heures sur 24, 365 jours par an, avec une puissance relativement faible de 8 mégawatts, on produit 60 gigawattheures par an. Donc on est sûr d'avoir une ressource permanente. Vous avez comparativement à cela le photovoltaïque sans stockage : avec 20 % de plus de puissance, ne produit que 13,5 gigawattheures par an. Donc, il nous a fallu mixer à la fois des éléments de rendement énergétique et de disponibilité de la puissance.

Ce qui nous sert d'indicateur, ce sont les coûts de production de chacune des sources d'énergie. Pour le photovoltaïque en autoconsommation, 1,6 € par watt, pour le photovoltaïque sans stockage 1,4 € par watt, 2,6 € avec stockage, 8 € avec la biomasse (ce qui me paraît très élevé, je vous le dis franchement, mais ce sont les statistiques officielles), la centrale hydraulique au fil de l'eau (qui me paraît aussi très élevée) et les 3 mégawatts de secours en thermique fioul, indispensables pour la sécurité. Tout cela nous donne, dans la dernière colonne, une estimation des coûts d'investissement pour les opérateurs privés, avec qui nous sommes en contact pour produire à la fois cette puissance et cette énergie, à l'horizon 2023.

Comme vous le voyez, pour arriver à ce résultat, cela nécessite de la part du secteur privé d'investir à peu près 176 M€. Et aujourd'hui, dans le cadre de nos relations avec ces producteurs d'énergie, cela ne semble pas poser de problème pour l'horizon 2023. Donc, nous, cela nous satisfait. Une fois de plus, je vais dire que cela peut changer dans six mois, en fonction des nouvelles opportunités. Comme vous le savez, il y a une chute importante des coûts de production du photovoltaïque aujourd'hui, une diminution régulière du coût des systèmes de stockage et surtout, une efficacité de plus en plus importante. Heureusement, on est dans un monde qui progresse technologiquement très rapidement, dans les énergies renouvelables, et donc on n'est pas à l'abri de bonnes surprises dans les six mois ou un an qui viennent.

Ceci dit, les questions qui se posent ne s'arrêtent pas là. Face à la demande de consommation, est-ce qu'il y a une possibilité de production ? 135 gigawattheures d'un côté, 520 gigawattheures produits, la réponse est oui. Mais il y a d'autres problèmes qui se posent. L'excédent de la production sur la consommation est un préalable nécessaire à l'approvisionnement du site, mais pas suffisant. Il faut prendre en compte de multiples paramètres, relatifs à la capacité du système électrique. Un système électrique, c'est stable ou c'est instable, et en plus nous sommes situés en bout de ligne. Donc, on est facteur d'instabilité supplémentaire, par rapport à des gens qui sont en milieu de ligne ou qui sont proches, par exemple, du poste « MARGOT ». Donc, il faut prendre cela en considération.

On a donc lancé de nouvelles études, qui permettent d'affiner ce choix, c'est-à-dire des études sur la consommation de la mine et l'évolution différenciée des consommations sur le territoire, c'est-à-dire comment va évaluer la consommation sur le territoire, pour qu'on anticipe, nous, ce qu'on peut

utiliser afin de ne pas déstabiliser le réseau, la localisation des productions ENR et non ENR, la typologie de ces productions, les typologies et la capacité des réseaux électriques actuels et futurs, car le réseau EDF peut évoluer, EDF peut décider par exemple de faire une ligne vers l'est, et dans ce cas il faudrait repenser complètement nos études de stabilités du réseau, les potentiels d'ENR à développer, et enfin les moyens de régulation des systèmes nécessaires à la bonne sécurisation et à l'alimentation de la ligne, ce qu'on appelle couramment les « services système ». C'est quelque chose qu'un consommateur comme nous s'oblige à mettre en place pour veiller à ce que justement il y ait une réserve permanente qui fasse en sorte que la stabilité du réseau soit maintenue elle-même par les gros consommateurs. Voilà tous les sujets sur lesquels on a encore à travailler avant de prendre une décision finale.

Voilà, je vous remercie pour votre attention et bien évidemment je reste à votre disposition pour le reste de la réunion.

Victor BANTIFO

Merci, il y avait une première question de monsieur, qu'on avait laissé en suspens, par rapport à l'énergie.

Laurent GLEYSE, citoyen

Du coup, je continue ma question. Lors d'une conférence de UTG Éclairage, j'ai compris que la construction des lignes haute tension était de la compétence de l'État, mais apparemment j'ai mal compris ? Est-ce que vous pouvez m'expliquer comment il se fait que ce soit vous qui allez prendre en charge la construction ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

Vous avez raison, dans le monde de l'énergie, en France, la distribution, c'est-à-dire les lignes électriques, c'est le business d'EDF, il n'y a pas de privatisation possible. Par contre la production, elle, elle est privatisée, donc tout le monde peut faire de la production. Ceci dit, cela n'exclue pas un opérateur de prendre en charge le coût d'une ligne électrique, mais bien évidemment, elle va être aux normes EDF, dans les standards EDF, validée par EDF, surveillée par EDF. Alors bon, on l'accepte, parce que c'est la sécurité du réseau qui est en jeu. On comprend tout à fait qu'EDF se comporte ainsi, donc pas de problème ici. Pour le financement, c'est nous qui le prenons 100 % en charge. On a un prix proposé par un opérateur d'énergie, ce prix nous semble cohérent avec ce qu'on demande comme service, et donc, on a budgété ce prix.

Par contre, comment dire ? On a une contrainte juridique, il faut qu'on en parle parce que sinon, on peut mal interpréter la situation. J'ai parlé tout à l'heure de ligne de transport. Une ligne de transport, par exemple, elle va prendre son électricité au poste MARGOT et elle va la livrer à la mine Montagne d'or. Cette ligne de transport, légalement, nous, nous ne pouvons pas distribuer l'électricité, c'est l'apanage d'EDF. Donc, on n'a pas la main là-dessus, donc on ne peut pas décider de dire, par exemple, qu'on va desservir au passage les chutes Voltaire, ce n'est pas possible. Donc, pour contourner cet obstacle juridique, l'idée est de faire appel aux collectivités territoriales, qui peuvent distribuer de l'électricité, sans être des opérateurs privés : la CTG, la CCOG, la commune de Saint-Laurent-du-Maroni. Donc on est prêt à dire à l'une de ces trois collectivités : « *On vous cède gratuitement l'infrastructure, à condition que vous preniez l'engagement de transformer effectivement, aujourd'hui, le voltage haute tension, en moyenne et basse tension, de façon à ce que des clients privés puissent être approvisionnés* ». Ce n'est pas une mauvaise affaire pour EDF, elle n'a pas payé l'infrastructure principale, seulement les infrastructures secondaires et tertiaires, et en plus elle fait payer le client.

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

Pardonnez-moi, pour répondre précisément à la question : vous financez la ligne et EDF la réalise, ou vous réalisez la ligne ? Est-ce que ça devient une ligne privée, dont j'ai bien compris qu'elle va sur la distribution ? Encore qu'il existe ce qu'on appelle le raccordement indirect, qui permet à des usagers de se raccorder sur des lignes privées. C'est assez complexe comme dispositif, mais enfin, c'est rendu possible. Ou bien est-ce que c'est une ligne publique, ce qui change complètement son statut et son utilisation...

Christian CLAUDON, directeur du développement

Bon, je réponds à vos deux questions.

Première question, est-ce que c'est EDF qui va construire, ou un opérateur privé : il y aura des appels d'offres, et vu le montant du projet, on verra effectivement si EDF remporte le marché, ou si c'est une entreprise privée. Donc là pour l'instant, on est sûr d'une solution, c'est que ce sera une réponse à un appel d'offres.

Le statut de la ligne sera privé, même si c'est EDF qui la construit, et c'est pour cela que nous voulons sortir de ce statut privé, pour qu'une collectivité territoriale puisse l'exploiter, vis-à-vis de clients privés.

Stéphane MOREAU

Je voulais avoir une idée du coût d'entretien d'une ligne comme celle-là, à long terme. Un jour on a voulu m'offrir un 4 x 4 qui consommait du 25 litres au 100, cadeau ! Mais quand j'ai vu le prix des pneus, j'ai préféré décliner. Je ne sais pas du coup si la collectivité... bon, ce serait bien que les gens qui sont sur Paul Isnard puissent avoir accès à l'électricité, mais rappelons aussi qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas installés légalement. Du coup, on va faire une régulation sur des gens qui sont sur un axe stratégique de développement, mais pas les autres ? Le PLU de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni s'arrête pour le moment juste après la zone d'activité, sur le chemin Paul Isnard, avant le plateau Ananas actuel.

Sur ces coûts d'entretien, je suis un peu circonspect. Si on rétrocède gratuitement, est-ce que ces coûts-là peuvent être chiffrés en avance ? On sait déjà le nombre de clients qui vont demander un compteur...

Christian CLAUDON, directeur du développement

Alors, j'imagine qu'EDF a déjà fait ses calculs. Vous savez, EDF est une maison compétente, mais qui ne communique pas beaucoup sur ses projets d'investissement, c'est comme ça. Et non, la réponse aujourd'hui est clairement non, je ne connais pas aujourd'hui l'estimation des coûts d'entretien et de maintenance d'une ligne de 106 km à 90 000 volts. Mais eux, à mon avis, doivent pouvoir le calculer rapidement.

Stéphane MOREAU

Rebonjour, ma question concerne plutôt la première partie : je voudrais savoir quelle était l'utilité sociale du projet. À l'échelle mondiale, l'offre de l'or est supérieure à la demande, à tel point que le recyclage de l'or diminue, l'or ne sert à rien d'utile, comme on l'a vu tout à l'heure, seuls 7,7 % sont utilisés pour l'électronique et l'industrie, le reste c'est pour les bijoux ou des lingots. Du coup, est-ce que vous espérez une crise économique mondiale majeure pour faire remonter les cours de l'or et rendre ce projet financièrement utile, de façon temporaire ? *[Quelques applaudissements]*

Christian CLAUDON, directeur du développement

Écoutez, je vous conseille d'écrire à M. TRUMP, il a peut-être des idées que moi je n'ai pas aujourd'hui.

Michel JEBRAK, directeur de la formation

Je peux peut-être répondre un peu à votre question. Comme vous le savez, la beauté de l'or sert pour la bijouterie, la bijouterie est consommée actuellement par les classes moyennes, en émergence, du côté de la Chine et de l'Inde, qui sont les plus gros consommateurs mondiaux. Du côté de l'autre moitié, il y a une partie technologique, de l'ordre de 10 %, et une partie qui va dans des coffres, dans un système de réserves bancaires. Dire que cela ne sert à rien, c'est extrêmement abusif, puisque même Keynes, qui traitait l'or de guenille maudite, reconnaissait que c'était tout simplement la monnaie de base. Si vous regardez où est gardé l'essentiel de l'or en Chine et en Inde, c'est essentiellement les petits ménages qui en ont, parce que c'est la garantie, c'est l'équivalent en définitive d'une sécurité sociale. Les compagnies minières, il y en a des milliers dans l'or, elles n'ont strictement aucun contrôle sur le prix de l'or. Dans les années 2000, il y a eu un espoir, pouvoir remplacer l'or, par exemple, par les nouvelles technologies. Les États, la France, le Canada, d'autres pays, ont vendu leur or et ont acheté du Microsoft à la place, parce qu'on était sur l'économie de la connaissance, sur quelque chose qui paraissait plus costaud qu'un métal. Et puis les actions de Microsoft se sont effondrées, et donc, on est repassé dans une reconstruction de réserves, aussi bien la Banque européenne que l'ensemble des banques. C'est la situation économique mondiale actuelle. Donc, on ne peut pas dire que l'or ne sert à rien, ça sert actuellement de garantie bancaire pour les États, ça sert de garanties personnelles pour un certain nombre de personnes, et ça sert également à des utilisations technologiques.

Stéphane MOREAU

Je n'ai pas compris le passage sur Keynes, on parle bien de celui des accords de Bretton Woods ?

Michel JEBRAK, directeur de la formation

Oui, au moment des accords de Bretton Woods, il y a eu des discussions, essentiellement avec des économistes américains, Keynes considérait que l'or ne devait pas servir de monnaie de référence, mais les Américains, étant donné le lien dollar – or, voulaient que l'or serve de référence. Aux accords de Bretton Wood, les Américains ont gagné et Keynes a perdu. Mais au-delà de ces éléments économiques, qu'on connaît classiquement dans l'histoire économique, la réalité c'est qu'aujourd'hui cela reste toujours la monnaie de réserve. On n'a pas remplacé l'or comme monnaie de réserve.

Stéphane MOREAU

Alors, cela revient à la question de tout à l'heure : quelle est la pertinence, pour un ministre de l'économie, au moment où l'or paraît stable, de vendre un cinquième des réserves d'or, si c'est si important en termes de réserve nationale ? Deuxième remarque, on sait très bien que maintenant, on est sur une économie qui crée de la valeur par le crédit, non pas par la réserve en or. Depuis très longtemps, on ne traite plus par rapport à ce qu'on encaisse, et heureusement sinon on serait tous sur la paille. Au final, du coup, cette réserve nationale, qui peut être vendue au plus offrant à n'importe quel moment, au moment où le cours est le plus bas, ce devrait être un enjeu stratégique de votre activité, et de la participation de l'État, à tout point de vue, parce qu'on ne parle pas forcément que de subventions, mais d'argent public. Et donc, on est sur quelque chose de très versatile, de l'or qui peut être vendu alors qu'on n'a pas que des ignares en ministres de l'Économie, on est d'accord là-dessus, mais au final on arrive à faire une opération aussi douteuse, que je ne jugerais pas autrement que sur le côté technique, et pour l'autre moitié quasiment, la joaillerie, qui a certes une fonction sociale assez importante, mais on parle aussi de projets d'alimentation, de projets de valorisation et de maintien de la biodiversité, qui pourraient aussi avoir des retours économiques, mais qui remplissent directement les portefeuilles des opérateurs, pas par emplois induits ou indirects. D'ailleurs, ce serait intéressant d'avoir la proportion entre emplois indirects et induits, sur ces 3 000 emplois...

Au final, on est sur quelque chose qui va être un produit purement spéculatif, avec des risques réels, et c'est là où je me pose la question, où je me dis qu'effectivement, vous parlez d'agriculture, avec une envie folle et logique, puisqu'on est sur une dépendance à l'extérieur sur tout un tas de produits. Donc est-ce qu'au final on ne fera pas mieux d'avoir un investissement public aussi là-dessus, puisqu'on parle quand même de développement économique et social ? Si vous avez de l'argent qui vous vienne d'autres mines, ou d'autres choses comme ça, posez-la ici, en cadeau, comme d'habitude, mais c'est quelque chose sur quoi je m'interroge vraiment, la valeur de l'or en termes de valeur sociale, de valeur économique réelle également. Effectivement, Keynes, comme de Gaulle, comme tous les acteurs de Bretton Woods, serait le bienvenu dans un débat comme le nôtre !

Michel JEBRAK, directeur de la formation

Je n'ai pas vraiment de réponse, pour les actions des ministres des Finances qui vendent de l'or en période de bas cours. Il leur arrive de vendre de l'or quand ils sont mal pris, c'est le cas de ce qui est arrivé à la Grèce par exemple, il y a quelques années. Donc, c'est une réserve. Je fais souvent la comparaison suivante : quand on a de la force, une gendarmerie par exemple, c'est fait pour ne pas avoir à s'en servir, et c'est pareil pour l'or, au niveau de l'économie nationale. Cela sert donc essentiellement de réserve. L'autre partie, c'est les particuliers, comme vous le savez. Et puis il y a une partie spéculative. Depuis à peu près une dizaine d'années, il existe des ETF, les *Exchange Trading Funds*, qui correspondent à de l'or totalement spéculatif : les gens achètent du papier pour remplacer de l'or. On n'est pas du tout dans ce business-là. On est là dans de la production minière, qui vise à sortir de la richesse, à la vendre, et effectivement à enrichir à la fois les investisseurs, les actionnaires, les salariés et la communauté. Après, la question, qui est importante, c'est comment partager cette richesse-là ? Mais c'est un démarrage de richesses, dans des pays où l'on peut faire plein d'autres choses, ça ne peut pas être unique. Donc, on n'est pas là pour se substituer à une politique de l'État, on est là pour proposer une activité, et c'est à l'État de décider.

Laurent KELLE, WWF

Bonsoir, je voudrais revenir sur les questions énergétiques, puisqu'on sait tous que la Guyane, actuellement, est déjà dans une forme de crise énergétique, et les besoins quotidiens peinent à être pourvus. Effectivement, cette PPE essaie de subvenir aux besoins prioritaires, notamment dans l'Ouest guyanais. Et je suis, comme j'avais pu déjà l'exprimer sur Mana, assez surpris par cette présentation d'un mixte 100 % ENR à l'horizon 2023 sur cette mine, parce que l'alternative est que soit la mine est raccordée au réseau, et là tout le réseau est 100 % ENR et donc la mine bénéficie aussi de ce mixte, soit ce n'est pas le cas, et je crains que ce ne soit pas le cas. En tout cas la PPE, qui envisage le 100 % ENR à l'horizon 2030, envisage aussi un renforcement, en tout cas une réinstallation, de production thermique dans l'immédiat. On a un dossier actuellement en cours de discussion sur l'île de Cayenne.

Je vois dans cette présentation qu'on parle de puissance installée, mais pas de production, je souhaite qu'à l'avenir on puisse détailler la production effective, parce que la différence entre la puissance et la production, c'est effectivement que la production des différentes ENR demande parfois, en tout cas pour certaines d'entre elles, une compensation thermique. À l'horizon 2023, n'importe quel raccordement en réseau sera aussi très directement concerné par les productions thermiques, et ce sera *a priori* aussi le cas d'un éventuel projet minier. C'était surtout une précision que je voulais apporter, que j'ai déjà apportée à Mana. Je vois qu'elle n'est pas pleinement intégrée ici, donc je suggère qu'à l'avenir on parle non seulement de puissance, mais aussi de production.

Je vous remercie.

Victor BANTIFO

Une question de monsieur... vous pouvez vous présenter à nouveau.

Laurent GLEYSE

Je ne vais peut-être pas redire mon nom ? Il n'y a pas besoin... J'ai une question pour la CNDP : est-ce qu'il n'y avait pas besoin d'avoir des experts ce soir ? Personnellement, j'aurais trouvé intéressant qu'il y en ait, notamment sur les impôts, pour vérifier si tout cela est bon, qu'il n'y ait pas que nous qui soyons nos propres experts... Et aussi un expert sur l'énergie, pour qu'on puisse vérifier un peu tout ça.

Et pour Montagne d'Or, une autre question : j'ai entendu dernièrement le Premier ministre, dans une interview, dire qu'en fait, en recyclant les déchets électroniques et électriques, on pouvait sortir bien assez d'or pour obtenir les 7 % d'or technologique, et qu'il ne comprenait pas pourquoi on continuait à faire des mines, des trous, très coûteux au niveau énergétique. Je voulais savoir ce que vous pensiez de cette déclaration, si elle vous mettait plutôt en confiance, ou pas trop, sur l'accord de l'État pour que vous ouvriez la mine.

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

Nous avons cherché à avoir des interventions d'experts, mais je suis obligé d'avouer qu'on n'a pas réussi à attirer ici, à Saint-Laurent, les personnes que nous souhaitions voir venir. Mais enfin, j'espère, puisque nous aurons un nouvel atelier sur le même sujet à Cayenne le 16 juin, que nous aurons du monde.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Sur l'aspect du recyclage de l'or, le premier élément c'est que l'or est quasiment intégralement recyclé, actuellement. Comme vous le savez, personne ne jette de l'or, les seuls qui le font, ce sont les consommateurs de téléphones portables, dans lesquels on a quelques PPM d'or, dans leur électronique, essentiellement parce que cela fait des contacts plus faciles. Il faut les recycler évidemment, mais pour cela il faut que les appareils soient conçus pour être recyclables, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il faut que le coût énergétique des démontages des téléphones soit suffisamment faible, je crois que tout le monde souhaite, évidemment, qu'on recycle les téléphones portables. Mais si vous prenez l'ensemble des téléphones portables, cela représente de l'ordre de 200 tonnes, par rapport à une consommation de 4 000 tonnes, autrement dit on ne couvrira pas la production avec le recyclage.

Lucie MATO

J'avais deux questions, la première par rapport à votre présentation. Vous avez parlé des conditions d'approvisionnement du site, et du fait qu'il y avait un certain nombre d'inconnues pour

l'instant, comme la localisation des productions ENR et non ENR, la typologie de ces productions, la capacité des réseaux électriques, les potentiels d'ENR à se développer... Il me semble que cela fait beaucoup d'inconnues, qui doivent être résolues d'ici 2023. Quelle est votre confiance dans le fait que toutes ces questions seront résolues d'ici à la phase de production de votre projet ?

La deuxième question concerne le fait que vous avez dit que le prix d'électricité proposé par EDF vous convenait, pouvez-vous nous donner le taux de subvention par le contribuable ? Il me semble que ce n'est pas un prix privé, c'est un prix subventionné, ici en Guyane. Donc, qu'est-ce que cela représente en termes d'argent public ? Il me semble que Laurent KELLE avait peut-être ce chiffre tout à l'heure, mais j'aimerais bien qu'on le rappelle. Et qu'est-ce que cela représente si on rajoute en plus le coût de maintenance de la ligne par EDF, étant donné que l'actionnaire principal d'EDF est l'État, donc c'est aussi de l'argent public ?

Alain PIBOT

Je voulais faire une remarque, et poser deux questions. Je remercie beaucoup la CNDP pour ce débat public, qu'on devrait avoir plus souvent sur les projets, parce que c'est vraiment important de pouvoir partager ce type de réflexion avec l'ensemble des citoyens. Ma première question est la suivante : ce projet, et M. CLAUDON le reconnaîtra sans peine puisqu'il est économiste, est quand même une bulle économique et sociale pour un territoire, de manière très ponctuelle, et lorsque le projet disparaîtra il faudra restructurer l'ensemble du territoire. Alors vous mettez en place toute une filière de formation, d'équipements, de structuration du territoire, mais ce seront des équipements, des formations, des structurations, qui seront inutiles au territoire après le départ du projet, donc il faudra réinvestir pour restructurer tout cela. C'est vraiment une bulle qui est créée et qui ne peut pas être valorisée en l'état. Du coup, je me posais la question de savoir si vous pouvez transmettre, aux deux investisseurs qui sont vos partenaires financiers, l'intérêt de reconverter ce projet, l'investissement énorme qu'il représente et tous les tracasseries qu'il va poser à vos équipes et à vos financeurs, sur les conflits sociaux que cela va créer, vers l'exploitation de « l'or vert », qui est la vraie richesse de la Guyane. Il suffirait d'un dixième d'investissement de ce que vous allez mettre sur ce produit-là, pour développer des projets d'une valeur incroyable, des retombées économiques bien plus importantes pour la Guyane, avec une création d'emploi trois ou quatre fois supérieure, une rentabilité supérieure aussi. La plupart des projets touristiques aujourd'hui sont d'une rentabilité supérieure à des projets industriels de ce type.

Donc voilà, je vous encourage à transmettre cette réflexion à vos partenaires financiers, de manière à ce qu'on puisse offrir à ce territoire un projet qui soit durable, et non pas une bulle sociale et économique qui sera très destructrice pour ce territoire, sans compter les risques potentiels qu'on a déjà évoqués dans les autres ateliers.

Et à vous, M. CLAUDON, une question plus directe : je crois que vous avez fondé Guyane Performance Consulting. Je regrette que vos compétences, que j'admire, soient mises au service d'un tel projet, parce que je pense que ce n'est réellement pas un bon projet pour la Guyane, et je regrette que vous ne mettiez pas vos compétences au service de cette richesse incroyable, durable et raisonnée, de l'or vert de la Guyane. *[Applaudissements]*

Christian CLAUDON, directeur du développement

La question de la dame portait, si je comprends bien, sur la CSPE. Vous savez que, où que ce soit sur le territoire français, chacun d'entre nous bénéficie de la CSPE, sinon celui qui est à 100 mètres d'une centrale atomique paierait son énergie à 0,65 €, et celui qui est en Guyane au prix moyen qui varie entre 350 € et 800 € le gigawattheure. Et parfois même, selon EDF, sur des sites isolés, un prix supérieur à 1 000 €. Pour éviter cette disparité d'accès à l'énergie, on a créé ce système de péréquation, qui bénéficie à tous les gens qui sont dans cette salle, ou ailleurs. Il bénéficie aux Alsaciens comme aux Corses comme aux Guyanais, c'est une loi.

Lucie MATO

En fait, j'attendais un chiffre, est-ce que vous pouviez juste nous donner le chiffre, plutôt que le contexte ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

La CSPE s'élève environ à 149 M€.

Lucie MATO

Donc 149 M€ du contribuable français va aller,...

Christian CLAUDON, directeur du développement

... non, la CSPE... ce sont les usagers de l'électricité qui paient la CSPE.

Lucie MATO

Donc le citoyen lambda va payer le projet Montagne d'Or, en gros ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

Mais, comme moi je paie une partie de votre facture d'électricité ! À titre personnel, je paie la quote-part de la CSPE de mes voisins à la campagne.

Lucie MATO

Oui, mais cette ligne électrique, elle est uniquement pour votre projet, elle n'est pas pour une ville. Donc cela représente 149 M€, de ce que paie le citoyen lambda pour l'électricité, qui va aller subventionner votre projet Montagne d'Or.

Christian CLAUDON, directeur du développement

Mais, à votre avis, qui a financé les centrales nucléaires qui permettent aujourd'hui d'avoir de l'électricité ? C'est le citoyen lambda, comme vous et moi.

Lucie MATO

Et vous trouvez que c'est une bonne chose ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

Je n'ai pas d'avis personnel là-dessus, je dis que c'est la réalité de la situation.

M. MILKATCHE

Je voudrais juste apporter une réflexion par rapport au rapport d'Oxfam, publié il y a peu. Oxfam dénonce, à travers son rapport sur les forces de travail et le capital en France, en analysant l'utilisation des profits entre 2009 et 2016, que sur 100 € de bénéfice, il y a 67,4 € de rémunération des actionnaires, 27,3 € réinvestis dans l'entreprise, et seulement 5,3 € redistribués aux salariés. Les rémunérations nettes sont de 57 Md€ en 2016, les rémunérations des actionnaires ont progressé quatre fois plus vite que celles des salariés entre 2009 et 2016. Dans les années 1980, l'investissement était deux fois plus important que les dividendes. Aujourd'hui les dividendes sont une fois et demie supérieurs à l'investissement. Oxfam dénonce, pour ce genre de compagnies dont CMO fait partie, l'opacité des comptes des grandes entreprises. La stratégie des firmes est difficile d'accès pour les débats démocratiques, comme c'est le cas aujourd'hui, il y a plein de documents que CMO ne nous fournit pas alors qu'on a besoin de travailler sur ces documents. Pour finir, Oxfam dénonce la redistribution de plus de dividendes, alors qu'il y a en général moins de profit. Donc ces boîtes, finalement, purgent le capital en le distribuant aux actionnaires, c'est ce que dénonce Oxfam pour pas mal de multinationales. On peut trouver ces informations sur Internet. Donc, question à CMO : vous sentez-vous concerné ou pas, par ce genre d'accusations sur les multinationales ?

Victor BANTIFO

Je précise qu'il nous reste cinq minutes, on va prendre deux dernières questions...

Lucie MATO

Vous avez dit tout à l'heure que ce genre de projet enrichissait d'abord les investisseurs, les actionnaires et les salariés, principalement les actionnaires et les investisseurs d'ailleurs. Pouvez-vous nous parler de votre actionnaire principal, NordGold ? Est-ce que c'est une personne, une entreprise ?

Christian CLAUDON, directeur du développement

Je n'ai pas de réponse à votre question, en revanche j'ai oublié de répondre à une question tout à l'heure. Je suis directeur du développement d'une société minière. En quoi consiste mon travail ? C'est d'essayer de fédérer des initiatives autour d'un projet, sachant que ces initiatives ne sont pas directement liées au projet. J'ai parlé tout à l'heure du secteur agricole, j'aurais pu parler d'un autre

secteur. Ce qui m'intéresse, c'est de générer des initiatives autour d'un projet industriel, j'ai fait ça toute ma vie, quel que soit le secteur, et ça m'a amené à monter, périphériquement, des projets dans le secteur de la santé, de l'éducation, des projets agricoles, etc. Mais, néanmoins, mon employeur, c'est une compagnie minière.

Alain PIBOT

Le complément de réflexion, c'était de dire : pour quelle raison, compte tenu de tous les projets que vous avez développés, vous n'avez pas réussi à convaincre ou tenté de convaincre ces deux investissements, qu'il valait mieux investir soit ailleurs qu'à la Guyane, soit en Guyane, mais sur quelque chose de beaucoup plus durable et responsable, et sans doute de plus facile à mener.

Vous avez fondé une société dédiée à l'émergence de nouveaux projets en Guyane, je pense que les grands projets d'avenir en Guyane, ils ne sont pas dans l'or. C'est juste dommage de mettre autant d'énergie à aider une société à développer une bulle, alors bien évidemment vous êtes employé par un minier et vous n'allez pas développer des champs de patates, mais pour autant, je pense qu'il est vraiment préférable de conseiller à cette compagnie, dès maintenant, puisque ce projet se fera sans doute, soit jamais, soit avec énormément de difficultés, d'investir dans l'or vert plutôt que dans l'or doré. En plus, il y a un certain nombre de partenaires – et je représente l'un d'entre eux – qui sont prêts à accompagner ces compagnies dans de très beaux projets pour la Guyane. *[Applaudissements]*

Lucie MATO

Comme vous n'aviez pas la réponse à ma question, j'ai regardé sur Wikipédia qui était l'actionnaire principal de NordGold, et j'ai trouvé : c'est Alexei MORDASHOV, il s'agit d'un milliardaire russe, l'homme le plus riche de la Russie, et un proche de Poutine.

Philippe LAMBOLEY

Restons sur ce sujet, je trouve excellent que vous signaliez cela, la dernière information qu'on a sur ce monsieur, c'est qu'il est tellement à l'aise que pour divorcer, il a versé un chèque de 500 M€ à son ex-épouse ! C'est vraiment quelqu'un pour lequel vous devez être très fier de travailler, vraiment ça doit vous faire du bien. J'aime bien M. JEBRAK, qui justifie l'utilisation de l'or comme une garantie pour les petites gens et une garantie bancaire pour les États. Mais il oublie quoi ? La spéculation ! On sait très bien que l'or aujourd'hui, c'est 55 % pour la bijouterie, ce produit de luxe qui sert effectivement aux pauvres gens pour stocker un peu d'or, on est d'accord, mais qui est aussi considéré, au même titre que la fourrure, comme quelque chose de relativement sanguinaire. 55 % pour des bijoux ! Arrêtons ! Et puis 12 % à 15 % qui servent à la spéculation bancaire, ça ne dort pas dans les coffres des banques, ça les aide à faire des profits dans les paradis fiscaux, à blanchir notamment votre argent et ceux de vos patrons ! Et enfin, l'or aujourd'hui, pour 8 % de ce qu'on extrait, ça a effectivement une réelle utilité, c'est pour les besoins scientifiques et technologiques. Et vous nous donnez la solution, vous nous parlez de ces téléphones, sauf que vous oubliez, ou que vous ne savez pas, peut-être, qu'il a été récemment démontré que le coût de recyclage, aujourd'hui, des téléphones portables est largement plus compétitif que vos industries. Voilà, donc, ces justifications qui n'en sont pas, faites-nous rire !

Dernière chose quand même, quand vous avez fait le laquais de Columbus Gold, en nous disant que tout était transparent, sur leur site, c'est peut-être parce que vous ne savez pas que le budget de 15 M\$ de coûts indirects, ce n'est pas Columbus qui le dépense. Columbus informe de façon transparente ses actionnaires que c'est NordGold qui va mettre ces 15 M\$, alors que NordGold nous dise aussi ce qu'ils comptent en faire !

Michel JEBRAK, directeur de la formation

Je ne pense pas qu'on soit là pour discuter sur les éléments corrects, ou pas, de compagnies. Si vous critiquez les abus de sociétés sur le plan international, on peut très rapidement être d'accord, mais dans le cadre de compagnies françaises il y a beaucoup de discussions sur ces éléments-là, sur les causes, sur le fait que la moitié des compagnies dont vous parlez sont d'origine étrangère sur le marché de Paris. Donc, si vous voulez, c'est une discussion très intéressante, mais je pense qu'elle est un peu éloignée du sujet d'aujourd'hui, le développement local.

Le deuxième élément, concernant l'or, effectivement on essaie d'améliorer l'or, mais on n'en est pas encore là, les chiffres que j'ai moi, ce sont 4 000 tonnes, pour 200 tonnes de recyclage, donc on n'y est pas.

Un dernier élément, par rapport à la bijouterie, qui m'a persuadé qu'effectivement on ne changerait pas du jour au lendemain dans le domaine de la bijouterie. L'une des caractéristiques des premières tombes humaines, c'est la parure. On fait la différence entre un être humain et un autre animal par le fait que justement, il y a un effort de parure, cela fait partie de l'être humain. Et l'or a été le premier métal utilisé, il y a 8 000 ans avant Jésus-Christ environ. Est-ce qu'on est capable de changer cela, dans cinq ans, dans dix ans, même dans cent ans ? Je pense que vous vous trompez, on n'y arrivera pas. On a effectivement un monde avec des niveaux de développement extrêmement différents, dans lequel actuellement, la principale consommation de l'or vient des pays dans lesquels on construit une classe moyenne, l'Inde et la Chine. Et je crains malheureusement que ce ne sera pas la minorité des pays développés qui permettra de changer cet élément-là.

M. MILKATCHE

Si je puis me permettre, le rapport Oxfam ne parlait que des entreprises françaises, vous pouvez aller voir sur Internet, c'est bien expliqué, il ne dénonce que des entreprises multinationales françaises, chose que vous êtes !

Michel JEBRAK, directeur de la formation

Il n'y a pas d'entreprise française dans l'or actuellement.

M. MILKATCHE

AUPLATA est cotée en Bourse, c'est une entreprise française, elle fait partie d'un accord avec NordGold !

Éric HERMANN

Une dernière intervention et nous allons conclure.

Philippe LAMBOLEY

On parle de l'or ancien, et du rapport de l'homme avec l'or. Mais évidemment, vous nous parlez de ces peuples premiers dont vous vous préparez à dévaster le patrimoine archéologique, et vous nous faites la leçon sur le rapport aux bijoux de l'humanité. Mais monsieur, l'humanité, elle progresse ! La conscience écologique progresse ! Et vous nous dites qu'on n'y arrivera pas ? Ah c'est sûr, faire changer les mentalités, cela se fera sans vous justement, parce que vous, vous n'y arriverez pas !

Victor BANTIFO

Merci, nous remercions tous les participants, le prochain atelier se fera à Cayenne, le 16 juin prochain. Le débat continue sur le site de la Commission, merci.

(Fin d'enregistrement)

La séance est levée à 21 h 30.